



# Le Général d'Armée Chanegriha préside un séminaire sur la protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces

page 02

# ED DIWAN



Quotidien national d'informations culturelles - Mercredi 22 Avril 2026 - Prix : 15 DA Tirage 2000

## Le soutien du président de la République à l'engagement des jeunes dans l'édification nationale reflète une vision stratégique claire



page 2

### Actualité



Sadaoui donne le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat de la filière Arts **2**

Début des travaux de la 4e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne **2**

Sayoud procède à l'installation des membres de la commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers **3**

### MALIKA BENDOUDA :

Le programme 2026-2028 mise sur la transformation du patrimoine en un pilier économique majeur

p 03

# Le soutien du président de la République à l'engagement des jeunes dans l'édification nationale reflète une vision stratégique claire

Des experts et des académiciens ont salué, lundi, les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à poursuivre le soutien à l'engagement des jeunes dans le processus de l'édification nationale, ce qui reflète une vision stratégique claire faisant de la jeunesse le pivot et le principal levier du développement.

A ce propos, l'expert économique, Nacereddine Sari, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que le président de la République, lors de la réunion, dimanche, du Conseil des ministres, a salué la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique, l'entrepreneuriat et autres secteurs, ce qui reflète, a-t-il dit, "une orientation stratégique clairement définie qui vise à faire de la jeunesse le pivot du développement et son principal levier, tant dans la phase actuelle que future". L'appel du président de la République à poursuivre cette dynamique de soutien à l'édification nationale et à ouvrir davantage la voie aux jeunes pour accéder aux plus hautes responsabilités, "traduit l'orientation constante de l'Algérie vers la construction d'une économie renouvelée, fondée sur les jeunes compétences, capables d'innover, de créer de la valeur ajoutée, et de contribuer à la diversification de la base économique hors hydrocarbures", témoignant ainsi de "la confiance de l'Etat dans les capacités de sa jeunesse, que ce soit à travers les start-up, ou en leur permettant d'accéder à la gestion économique et aux différents domaines de l'administration moderne". Il a ajouté, dans le même contexte, que "l'ouverture du champ aux jeunes, y compris aux femmes, pour assumer des responsabilités et des fonctions supérieures dans les différents secteurs, constitue une étape importante vers le renouvellement des élites, le renforcement de la gouvernance et l'amélioration de la performance institutionnelle, en adéquation avec les mutations socioéconomiques



que connaît le pays", soulignant que "le soutien de l'Etat à l'esprit d'initiative chez les jeunes en les encourageant à s'intégrer dans le circuit économique représente un pilier essentiel pour l'édification d'une économie nationale forte, diversifiée et durable, à même de relever les défis futurs". De son côté, l'enseignant en sciences politiques et relations internationales à l'Université d'Alger 3, Rabah Laroussi, a déclaré que les orientations du président de la République en matière d'autonomisation des jeunes interviennent dans un contexte marqué par "une prise de conscience des défis auxquels ils font face aujourd'hui à plusieurs niveaux", ajoutant que "l'approche visant la prise en charge des préoccupations de cette catégorie figurait au cœur des engagements du président de la République dans son

programme électoral". "L'autonomisation des jeunes dans le domaine économique et l'élargissement des perspectives pour répondre à leurs attentes constituent le cœur du plan national de la jeunesse", a-t-il ajouté, précisant que "de nombreux axes de ce plan ont déjà été concrétisés, notamment en ce qui concerne le financement et la facilitation du financement des projets portés par les jeunes à travers les banques et les fonds d'investissement, tout en garantissant la diversification des rôles des agences d'appui à l'entrepreneuriat et des instruments de soutien à l'économie numérique". Il a fait observer également que "l'encouragement des jeunes à investir dans des secteurs stratégiques, à l'instar du secteur de l'agriculture, des énergies renouvelables et des industries manufacturières, est en adéquation

avec la vision d'associer l'université au domaine de la pensée entrepreneuriale, celle-ci étant devenue, à travers la Maison de l'entrepreneuriat, un espace disponible pour accueillir les projets de recherche et les thèses des étudiants afin de les traduire en projets soutenant le tissu économique national". Pour ce qui est des prochaines échéances, M. Laroussi a précisé qu'elles "constituent une opportunité pour mettre en avant l'importance des espaces qui œuvrent à sensibiliser les jeunes à la nécessité de s'engager dans le processus électoral, notamment à la lumière des réformes fondamentales reflétant l'approche à laquelle tient le président de la République pour souligner que l'avenir de l'Algérie se construit par ses enfants". Pour sa part, le président de l'Académie de la Jeunesse algérienne, Samir Bouaziz considère que la valorisation par le président de la République de la progression positive du rôle des jeunes dans le secteur économique reflète "la volonté politique de l'Etat d'associer les jeunes, étant une force productive et un partenaire central dans l'appui de l'économie nationale". L'appel à poursuivre ce processus "conforte le climat de confiance et ouvre de plus larges perspectives aux compétences juvéniles pour progresser et contribuer effectivement à la réalisation du développement", a-t-il dit, précisant que "cette orientation confirme également que l'autonomisation des jeunes n'est plus une option conjoncturelle, mais plutôt un pilier fondamental de la vision stratégique de l'Etat".

Samia/O

## Le Général d'Armée Chanegriha préside un séminaire sur la protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, ce mardi, au Cercle national de l'Armée, à Beni-Messous (Alger), l'ouverture des travaux d'un séminaire sous le thème «La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce mardi 21 avril 2026, au Cercle national de l'Armée, à Beni Messous, l'ouverture des travaux d'un séminaire national intitulé «La protection des installations vitales du pays face aux nouvelles menaces : réalité et perspectives d'amélioration», précise la source. Ont pris part à ce séminaire, aux côtés du Secrétaire général de la Présidence de la République, de ministres et du Conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires liées à la Sécurité et la Défense, messieurs le Général de Corps d'Armée Commandant des Forces terrestres, le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Garde républicaine, le Directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le Commandant de la 1ère Région militaire, les chefs de départements, le Contrôleur général de l'Armée, les Directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que de hauts responsables et des professeurs universitaires. Les travaux du séminaire ont été

entamés par une allocution d'ouverture prononcée par le Général d'Armée, au cours de laquelle il a, tout d'abord, souhaité la bienvenue aux hôtes et aux participants, avant de souligner que «les installations vitales sont devenues aujourd'hui de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'Etat moderne en sécurité et stabilité, et constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale et un pilier de la sécurité globale». «Les installations vitales ne se limitent plus à de simples actifs économiques dans la mesure où leur rôle s'est consolidé pour constituer de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'Etat moderne en sécurité et stabilité, impulsant les dynamiques d'intégration du développement et contribuant à la promotion de la sécurité nationale dans toutes ses dimensions», a relevé le Général d'Armée. Dès lors, «la protection des installations vitales et des infrastructures s'impose comme un choix stratégique et rationnel, constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale et se plaçant au cœur de la sécurité globale», a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a également affirmé que l'ANP «contribue de manière essentielle à la sécurisation des installations vitales et veille à l'actualisation permanente des plans d'intervention des équipes d'intervention et leur formation et à la coordination entre les différents acteurs concernés». Dans ce cadre, «l'ANP, à la lumière des orientations de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, joue un rôle fondamental et central, contribuant à travers ses unités opérationnelles et son appareil sécuritaire, à la sécurisation des installations stratégiques par la mise en œuvre de plans de

protection et d'intervention, afin de faire face à diverses menaces, qu'elles soient terroristes, de sabotage, cybernétiques ou relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui les menaces hybrides». L'ANP veille également à «l'actualisation et au développement permanent des plans d'intervention des équipes d'intervention et de leur formation, ainsi que des méthodes de planification et de coordination entre les différents secteurs, et ce, dans le cadre d'une approche globale fondée sur l'anticipation plutôt que la réaction, la prévention plutôt que le traitement, tout en consolidant la complémentarité entre le facteur humain et les technologies modernes», a ajouté le Général d'Armée, qui a ensuite annoncé l'ouverture officielle des travaux de ce séminaire. Par la suite, des conférences ont été présentées, au cours desquelles les professeurs et experts participants ont abordé «les différents aspects du sujet, notamment le fondement stratégique et conceptuel de la protection des installations sensibles, la responsabilité des acteurs et les mécanismes de coordination, l'évolution des menaces contre les infrastructures sensibles, le dispositif de protection entre technologie et facteur humain, ainsi que le lien entre infrastructures sensibles et défense nationale : quelles orientations stratégiques pour une protection souveraine face aux menaces du futur», note le communiqué du MDN. Les interventions ont également été ponctuées de débats et de contributions d'experts et de cadres, qui ont présenté des visions et des idées ayant contribué à enrichir les travaux du séminaire et ses recommandations, conclut le communiqué.

Karima/L

### Début des travaux de la 4e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne

Les travaux de la 4e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne ont débuté mardi à Alger, sous la coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad, Abdallah Saber Fadl. Plusieurs dossiers importants sont à l'ordre du jour de cette session, au cours de laquelle seront examinés les moyens de développer le partenariat bilatéral, d'encourager l'investissement et de faciliter les échanges commerciaux, avec un intérêt particulier accordé au renforcement et à l'élargissement de l'intégration économique entre les deux pays.

### Mousserati préside une réunion du Conseil de la HATPLC

La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, a présidé une réunion du Conseil de la HATPLC, tenue dans le cadre de sa première session ordinaire pour l'année 2026 et consacrée à l'examen de plusieurs dossiers, indique mardi un communiqué de la même instance. "En application des dispositions des articles 29 et 31 de la loi n 22-08 fixant l'organisation, la composition et les attributions de la HATPLC, Mme Mousserati a présidé, lundi, une réunion du Conseil de la HATPLC, tenue dans le cadre de sa première session ordinaire pour l'année 2026", précise la même source. Lors de cette réunion, "le bilan des signalements enregistrés au titre du premier trimestre de l'année 2026 a été présenté, outre l'examen, conformément aux mêmes dispositions légales, des dossiers liés aux signalements de soupçons de corruption, 27 dossiers ayant été étudiés". Dans ce cadre, il a été procédé à "la présentation du plan structurel et des principaux axes du projet du rapport annuel de l'année 2025, ainsi que de l'avant-projet du texte réglementaire fixant les dispositifs de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, conformément à l'article 7 de la loi 22-08, pour enrichissement et débat", conclut le communiqué. S/S

### Sadaoui donne le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat de la filière Arts

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a donné, mardi, au niveau du Lycée national des arts "Chahid Ali Maâchi" à El Biar (Alger), le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat, filière Arts. 121 candidats prennent part à ces épreuves, dont 16 candidats libres, répartis sur quatre spécialités: musique, audiovisuel (cinéma), théâtre et arts plastiques. Les épreuves se dérouleront sur une seule journée. Dans une déclaration à la presse, M. Sadaoui a indiqué que "toutes les dispositions organisationnelles ont été prises, en sus de la mobilisation des moyens matériels, humains et pédagogiques, afin d'assurer le bon déroulement de ces épreuves", insistant sur "l'encadrement des candidats et l'importance de cette filière dans la formation d'artistes spécialisés". Le ministre a ajouté que cette occasion lui a permis de s'enquérir du déroulement général de ces épreuves, soulignant que le soutien à la filière Arts s'inscrit dans le cadre de "la politique de l'Etat visant à former une nouvelle génération d'artistes spécialisés, à travers une formation de base au cycle secondaire, dans le cadre d'une coordination participative entre le ministère de l'Education nationale et les différentes instances concernées". Le ministre a, en outre, exprimé ses vœux de réussite aux élèves du Lycée des arts, ainsi qu'à l'ensemble des candidats dans toutes les filières, saluant les efforts de la communauté éducative et des parents ayant accompagné leurs enfants tout au long de l'année scolaire.

**ED-DIWAN**

Quotidien National  
d'Informations  
Edité par EURL Société Seghir  
de communication  
Le Site : [www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)

**BUREAU D'ORAN :**  
12 BD DE L'ALN / E - ORAN  
**BUREAU D'ALGER :**  
Cite bois des pins ALGER  
**Directrice  
de la publication**  
FATIMA-ZOHRRA  
SEGHIR

Impression : SIA  
Z I el Alla - Beb Ezzouar - Alger  
DIFFUSION: [eldjazairdoc.com](mailto:eldjazairdoc.com)  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale  
de communication, d'Edition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.  
Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77  
[agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

Le Site :  
[www.fr.eddiwan.dz](http://www.fr.eddiwan.dz)  
Email :  
[contact@eddiwan.dz](mailto:contact@eddiwan.dz)  
[esc.societe@gmail.com](mailto:esc.societe@gmail.com)  
0660 74 95 86  
Service Publicité  
Tel : 0770 77 03 30  
FAX : 041 33 45 43

Les textes  
et les photographies  
envoyés ou remis  
à la rédaction ne peuvent  
être rendus ni faire  
l'objet d'aucune  
réclamation.  
Reproduction interdite  
de tout article  
sauf accord  
de la direction  
du journal.

# Sayoud procède à l'installation des membres de la commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers

**Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud a procédé à l'installation des membres de la commission nationale de prévention et de lutte contre les bandes de quartiers pour la période 2026-2029, dans une démarche traduisant "l'engagement ancré de l'Etat à renforcer la sécurité et la stabilité et à faire face à tous les phénomènes susceptibles de porter atteinte à la cohésion de la société", a indiqué, lundi, un communiqué du ministère.**

L'installation des membres de cette commission s'est déroulée en présence des différents secteurs sécuritaires et ministériels. Dans son allocution à l'occasion, M. Sayoud a affirmé que cette installation marque "un nouveau départ du processus national décisif de lutte contre le phénomène des bandes de quartiers", soulignant que la prévention demeure "un choix stratégique" au titre d'une approche globale, basée sur "la complémentarité entre la sensibilisation et la dissuasion". Le ministre a souligné, dans ce contexte, "le rôle clé des services de sécurité dans la lutte contre ce fléau", leur exprimant sa considération et reconnaissance pour "leurs efforts constants déployés pour protéger les citoyens et leurs biens". Il a ajouté que la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune se veut "globale et complémentaire" pour lutter contre ce phénomène, à travers la mise en place d'un cadre ju-



ridique et le renforcement des mécanismes de sa prise en charge, à travers la Commission nationale au niveau central et les commissions de wilaya au niveau local". Se félicitant du "rôle de sensibilisation efficace dont s'acquittent

les différents acteurs", le ministre a mis en avant l'importance d'"exploiter les réseaux sociaux dans la diffusion de la conscience et le développement d'un discours préventif en phase avec les intérêts des jeunes et à même de contri-

buer à la lutte contre les comportements délinquants et violents".

Au terme de son allocution, le ministre a appelé à "une mobilisation collective" de l'ensemble des acteurs, afin de faire face au phénomène des bandes de quartiers, qui est, a-t-il dit, "une responsabilité commune qui requiert la coordination des efforts et l'intensification du travail sur le terrain, afin de réaliser les objectifs escomptés".

Cette commission nationale se charge, plus particulièrement, de "l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie nationale globale qui repose sur le diagnostic minutieux du phénomène et vise différents espaces, notamment le milieu scolaire, les quartiers, les maisons de jeunes, les mosquées, ainsi que l'espace numérique", tout en focalisant sur "les mécanismes de prévention, de sensibilisation et de l'alerte précoce", selon le communiqué.

Samia/O

## ENVIRONNEMENT :

### Nécessité de recourir à l'innovation pour développer le domaine de traitement des eaux usées

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a mis en avant, lundi à Alger, la nécessité de s'appuyer sur l'innovation et la contribution des start-up pour développer le domaine du traitement des eaux usées et en élargir l'utilisation. La ministre s'exprimait lors d'une réunion intersectorielle au siège du ministère, en présence de cadres des secteurs de l'Environnement, de l'Hydraulique, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, consacrée au suivi de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres du 8 mars dernier, relatives à l'impératif d'accélérer le processus de traitement des eaux usées afin d'entamer la phase d'augmentation de l'exploitation et d'atteindre un taux d'au moins 30%. Dans ce cadre, Mme Krikou a insisté sur l'importance de réunir les conditions nécessaires pour soutenir l'in-

novation dans ce domaine, afin de mettre au point de nouveaux mécanismes, modernes et durables, permettant d'augmenter le taux de récupération et de traitement des eaux usées, appelant à associer les centres de recherche et les porteurs de projets innovants au processus de développement de réutilisation des eaux usées, pour lutter contre les effets des changements climatiques. Elle a, à ce titre, fait état de plusieurs modèles innovants et de recherches appliquées déjà réalisées au sein des centres de recherche relevant du secteur de l'Enseignement supérieur ou au niveau de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD) qui, a-t-elle dit, méritent d'être valorisés, à l'instar du système numérique présenté par une start-up, permettant de mesurer le niveau de pollution des eaux. "De nombreux projets scientifiques et innovations portés par des start-up seront mis à profit au ni-

veau des stations d'épuration afin d'atteindre l'objectif d'un taux d'exploitation de 30% dans une première phase, puis de 60% à l'horizon 2030", a-t-elle ajouté. De son côté, le Secrétaire général du ministère de l'Hydraulique, Omar Bougueroua, a souligné l'importance de cette réunion de coordination, ajoutant que le secteur s'est engagé à atteindre les objectifs fixés par le président de la République en matière de réutilisation des eaux usées traitées, permettant ainsi d'améliorer le cadre de vie du citoyen et contribuant à l'approvisionnement des secteurs économiques en ressources hydriques nécessaires. Après avoir mis en exergue l'importance du programme d'investissement actuellement en cours de réalisation dans ce domaine, le SG du ministère a affirmé que le secteur avait placé au cœur de ses priorités le renforcement de l'efficacité des systèmes d'épuration, tout en valorisant les autres produits du traitement, tels que les

huiles et le sable.

Il a également insisté sur l'importance de la coordination intersectorielle pour atteindre les résultats escomptés, ainsi que sur l'implication des usagers de ces eaux, à l'instar des agriculteurs, afin qu'ils soient au fait du processus d'épuration.

Lors de cette rencontre, des exposés ont été présentés par le directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), Karim Arab, et l'expert en environnement, Samir Grimes, à travers lesquels ont été abordés les cadres techniques et réglementaires du traitement des eaux usées et leurs domaines de réutilisation, lesquels s'étendent de l'agriculture et l'industrie (refroidissement et lavage industriel, sidérurgie, chimie et industries agroalimentaires et autres) à l'arrosage des espaces verts urbains, le nettoyage de la voirie et l'approvisionnement des complexes touristiques.

### L'ANIE prête à assurer une bonne organisation des prochaines élections législatives

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Karim Khelfane, a affirmé lundi à Alger que l'autorité est prête à assurer une bonne organisation des élections législatives prévues le 2 juillet prochain. Invité du forum du quotidien "El Moudjahid", M. Karim Khelfane, a expliqué que l'ANIE est "prête à organiser les prochaines élections législatives dans les meilleures conditions", soulignant qu'elle avait entamé les préparatifs de cette échéance nationale à travers "la coordination constante et la coopération continue" avec les différents départements ministériels concernés afin de garantir "l'organisation d'un scrutin libre, démocratique et transparent". Pour ce faire, ajoute M. Khelfane, l'ANIE a créé "plusieurs plateformes numériques pour l'organisation et le contrôle des élections législatives, dans le cadre de son engagement dans la démarche de l'Etat visant à accélérer le processus de la transformation numérique", citant la mise en place d'un portail de services en ligne permettant d'accéder à plusieurs services, tels que l'inscription et la radiation des listes électorales, la correction des données personnelles, le changement d'adresse et autres services. A cet effet, l'Autorité a mis en place un centre de données central permettant le suivi en temps réel des différentes étapes du processus électoral, à l'instar de la révision exceptionnelle des listes électorales, prévue du 12 au 26 avril, a-t-il fait savoir, précisant que cette opération, menée dans 1 541 communes ainsi qu'au niveau des représentations diplomatiques et consulaires à l'étranger, est supervisée par des commissions présidées par des magistrats. Il a rappelé également les communiqués publiés par l'Autorité indépendante depuis la convocation du corps électoral, faisant remarquer que l'Autorité, à travers ces données dont la "source principale est la Constitution et la loi organique relative au régime électoral", a procédé à "la simplification et l'explication des règles du processus électoral, en les reliant à chaque étape ou procédure afin qu'elles soient claires pour l'ensemble des partenaires". Il a, enfin, rappelé "l'organisation de sessions de formation, de séminaires et de rencontres au profit des jeunes, des journalistes et des différents acteurs, en vue de sensibiliser à l'importance de la participation aux prochaines élections législatives".

Législatives du 2 juillet :

### Bouden anime une rencontre de proximité à Alger pour sensibiliser à l'importance de cette échéance électorale

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a animé, lundi à la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Ouest d'Alger), une rencontre de proximité pour sensibiliser à l'importance de l'inscription sur les listes électorales, en prévision des Législatives du 2 juillet prochain. Lors de sa rencontre avec des citoyens au niveau de la rue principale de la ville, M. Bouden a mis en avant l'importance de l'adhésion des citoyens à l'opération électorale, afin d'élire des représentants capables de concrétiser leurs aspirations et de porter leur voix. Pour ce faire, le SG du parti a appelé à l'inscription sur les listes électorales en prévision du scrutin de juillet prochain, estimant que les élections constituent une opportunité d'opérer le changement escompté par le citoyen, à travers le choix de compétences en mesure de le concrétiser. S'agissant de son parti, M. Bouden a réaffirmé que sa formation politique est ouverte à l'ensemble des élites et des compétences, notamment les jeunes, rappelant dans ce sens que la nouvelle loi électorale renferme plusieurs dispositions en faveur de cette catégorie, en vue de l'encourager à se porter candidate au sein des listes électorales. Cette rencontre de proximité a également été l'occasion pour le secrétaire général du RND d'écouter les préoccupations des habitants de la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

### Djellaoui préside deux réunions consacrées au suivi des projets ferroviaires en cours et de l'extension du Port d'Annaba

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, lundi soir, deux séances de travail consacrées au suivi des projets ferroviaires en cours, et du projet d'extension du port d'Annaba, et ce, conformément aux instructions données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche dernier, indique un communiqué du ministère. La première séance s'est tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, du directeur général de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), ainsi que du groupement des entreprises nationales et chinoises chargées de la réalisation du projet du quai

minéralier dans le cadre de l'extension du port phosphatier d'Annaba.

Au cours de cette première séance, M. Djellaoui a donné un ensemble d'instructions, en insistant sur "l'impératif de respecter les délais de réalisation afin de livrer le projet du quai minéralier du Port d'Annaba et d'assurer son entrée en exploitation dans les délais fixés par Monsieur le président de la République". S'agissant du dragage des ports, le ministre a souligné la nécessité de renforcer et de consolider le partenariat avec la partie chinoise, à travers la préparation de la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée de la réalisation des travaux de dragage des ports nationaux, ce qui permettra d'augmenter la profondeur des quais et des bassins

portuaires et d'assurer leur exploitation optimale, selon le communiqué.

La deuxième séance, tenue au siège du ministère, en présence de ses cadres centraux, ainsi que du directeur général de l'Agence nationale des études et du suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), a porté sur le suivi de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset, ainsi que du projet de la ligne minière Est reliant Annaba à Bled El Hadba dans la wilaya de Tébessa. Concernant la ligne minière Est (Annaba-Bled El Hadba), l'accent a été mis sur la nécessité de mobiliser toutes les capacités nationales, de mettre à contribution l'ensemble des moyens matériels et humains, et de renforcer la coordination

entre les différentes entreprises chargées de la réalisation, tout en intensifiant le rythme des travaux sur l'ensemble des tronçons afin d'achever le projet et de le livrer pour son exploitation dans les délais impartis.

S'agissant de la ligne ferroviaire Nord-Sud, M. Djellaoui a insisté sur "la nécessité de mettre en place une méthodologie de travail englobant les travaux de réalisation de ce projet stratégique qui s'étend à travers Alger, Laghouat, Ghardaïa, El Meniaa, In Salah et Tamanrasset, tout en oeuvrant à lever les entraves éventuelles sur le terrain, afin de garantir le respect des délais fixés par Monsieur le président de la République", conclut le communiqué du ministère.

## Industrie pharmaceutique : Examen des moyens de renforcer le partenariat algéro-tchadien

Le Directeur général du groupe Saïdal, Mourad Belkhelfa a reçu hier lundi à Alger une délégation d'hommes d'affaires tchadiens opérant dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, avec lesquels il a évoqué les moyens de renforcer les relations de partenariat entre les deux pays, selon un communiqué du groupe pharmaceutique public.

Tenue au site de production d'El Harrach, en présence de cadres du Groupe, la rencontre a permis d'engager des échanges constructifs autour des perspectives de partenariat et des opportunités d'exportation des produits pharmaceutiques de Saïdal vers le marché tchadien.

Les discussions ont notamment porté sur les atouts des médicaments algériens, reconnus pour leur efficacité et leur coût attractif, ainsi que sur les besoins spécifiques du marché régional, ajoute le communiqué.

A cette occasion, M. Belkhelfa a exprimé la volonté du Groupe Saïdal de renforcer sa présence à l'international et de développer des coopérations durables avec les partenaires tchadiens en vue d'assurer la disponibilité des médicaments.

Cette visite s'inscrit dans la dynamique d'ouverture de Saïdal sur les marchés africains et de sa contribution active au renforcement de la sécurité sanitaire à l'échelle régionale, conclut la même source. *Salim/G*



## Tenue de la première session du Conseil d'affaires algéro-tchadien



La première session du Conseil d'affaires algéro-tchadien s'est tenue, hier lundi à Alger, en vue d'examiner les opportunités de coopération et d'établir des partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays.

L'ouverture de cette session, qui s'est déroulée au siège du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a été supervisée par le ministre du secteur, M. Kamel Rezig, en compagnie du ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie, M. Mathieu Guibolo Fanga, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans son allocution d'ouverture, M. Rezig a indiqué que la tenue de cette

session constitue une «étape importante» dans le processus de renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et le Tchad, ajoutant que la création de ce Conseil constitue un «mécanisme opérationnel pour traduire les relations fraternelles et les liens historiques unissant les deux pays en partenariats économiques concrets et en projets d'investissement conjoints mutuellement bénéfiques».

Le ministre a également souligné que ce Conseil «incarne la forte volonté politique des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président de la République du Tchad, M. Mahamat Idriss Déby

Itno, visant à promouvoir la coopération économique et à développer les échanges commerciaux entre les deux pays, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour une intégration économique africaine fondée sur l'exploitation des potentialités et des capacités disponibles», selon la même source.

Dans ce contexte, M. Rezig a mis en avant l'importance stratégique que l'Algérie accorde au renforcement de son ouverture économique en Afrique, affirmant que le Tchad est un partenaire «clé» dans cette orientation, notamment au regard des efforts déployés visant à développer la liaison aérienne entre Alger et N'Djamena, ainsi que de l'action visant à

activer la route transsaharienne (Alger-Lagos), ce qui contribuera à faciliter la circulation des biens et des personnes et à renforcer le commerce intra-africain.

Il a invité les opérateurs économiques algériens à saisir les opportunités offertes sur le marché tchadien, affirmant l'engagement du ministère du Commerce extérieur à les accompagner et à accorder toutes les facilités nécessaires pour encourager la présence des produits algériens sur ce marché prometteur.

Pour sa part, le ministre tchadien du Commerce et de l'Industrie a salué la tenue de la 1ère session du Conseil qu'il a qualifiée de «pas important pour renforcer la coopération économique entre les deux pays», affirmant que son pays recèle plusieurs richesses et un potentiel économique offrant des opportunités prometteuses d'investissement et de partenariat. Il a appelé à l'occasion, les hommes d'affaires algériens à prospecter ces opportunités et à construire des projets conjoints bénéfiques pour les économies des deux pays, selon le communiqué du ministère. La rencontre a été une occasion pour les hommes d'affaires des deux pays «d'examiner les opportunités de coopération et d'établir des partenariats directs dans divers domaines économiques pour contribuer à insuffler une nouvelle dynamique aux échanges commerciaux et à renforcer l'intégration économique entre l'Algérie et le Tchad dans le cadre d'un partenariat équilibré, fondé sur le principe gagnant-gagnant», ajoute la même source.

## Entreprises publiques : L'UNEP renforce sa gouvernance et mise sur la formation des dirigeants



Le Conseil national de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) a tenu une réunion consacrée notamment à la restructuration du secteur public marchand et au renforcement de la gouvernance, dans un contexte de poursuite des réformes économiques et de renforcement du rôle des entreprises publiques dans la dynamique de développement national, indique mardi un communiqué de l'organisation patronale.

Réunis lundi au siège de la Banque nationale de l'Habitat à Alger, les membres du Conseil ont été informés de la mise en conformité des statuts de l'UNEP avec les dispositions de la loi n 23-02 du 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical.

La réunion a également été marquée par l'élargissement du bureau de 12 à 15 membres et la désignation du P-dg de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), Saïd Mokhtar Mediouni, en qualité de porte-parole de l'UNEP.

Les participants sont revenus, à cette occasion, sur la contribution de l'Union aux réflexions nationales relatives à la restructuration du secteur public marchand, réaffirmant la nécessité d'une approche fondée sur la performance, l'efficacité économique et la création de valeur.

Le Conseil a, par ailleurs, accordé une attention particulière à la formation des membres des conseils d'administration et des cadres dirigeants, érigée en axe stratégique prioritaire, notamment en vue de sécuriser l'acte de gestion et de promouvoir une gouvernance moderne orientée vers les résultats.

Dans le même sillage, les membres ont évoqué la signature d'une convention de partenariat entre les organisations patronales des secteurs public et privé (UNEP-CREA), traduisant une volonté commune de structurer un dialogue inter-patronal renforcé au service de l'économie nationale.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'UNEP, Ahmed Belayat, a souligné que «le renforcement des compétences et la valorisation du capital humain constituent des leviers déterminants pour accompagner les transformations économiques en cours et améliorer durablement la performance des entreprises publiques».

Le Conseil national a, enfin, réaffirmé l'engagement de l'UNEP à contribuer à la mise en œuvre des réformes structurelles et à œuvrer pour une économie nationale plus performante, diversifiée et créatrice de valeur. *S/S*

## Le secrétaire exécutif de l'OLACDE en visite de travail à partir de ce mardi en Algérie

Le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine et caribéenne de l'énergie (OLACDE), Andrés Rebolledo Smitmans, effectuera, à partir de mardi, une visite de travail de deux jours en Algérie, indique le ministère des Hydrocarbures dans un communiqué.

Cette visite, qui intervient à l'invitation du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, constitue «une nouvelle étape dans le renforcement du partenariat entre l'Algérie et l'OLACDE, au mieux d'une coopération élargie et d'intérêts mutuels», ajoute le communiqué.

Lors de cette visite, le secrétaire exécutif de l'OLACDE tiendra des rencontres avec nombre de responsables, dont le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, et visitera plusieurs infrastructures énergétiques en Algérie.

Le ministère a relevé la relation «privilegiée» liant l'Algérie à cette

organisation, rappelant que le pays y a adhéré en qualité d'observateur le 9 juillet 2001, avant d'obtenir le statut d'observateur permanent en 2018. En vertu de ce statut, «l'Algérie est le seul pays, en dehors de la région d'Amérique latine et des Caraïbes, à bénéficier de cette position», conclut le communiqué.

# La DGPC lance une campagne de prévention contre les incendies de récoltes agricoles dans le Sud

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a annoncé le lancement, à partir de ce mardi, d'une campagne nationale de prévention contre les incendies de récoltes agricoles, ciblant particulièrement plusieurs wilayas du Sud du pays.

Cette initiative intervient à l'approche de la période de moisson-battage, qui débute généralement entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai, une phase sensible marquée chaque année par des risques accrus d'incendies pouvant entraîner des pertes considérables.

Dans son communiqué, la DGPC souligne que « cette initiative s'inscrit dans la dynamique des efforts soutenus de l'État visant à préserver le potentiel agricole national, en particulier les cultures céréalières, élément stratégique de la sécurité alimentaire ». Les wilayas concernées par cette campagne sont Adrar, Timimoun, El Meniâa, In Salah, El Oued, Touggourt, Ouargla et Ghardaïa, avec un lancement officiel prévu à Timimoun en présence des différents partenaires du secteur agricole.

Les données recueillies au cours des trois dernières années révèlent que « la majorité des incendies enregistrés est due à des facteurs évitables, notamment le non-respect des consignes de prévention », selon la DGPC, précisant que « le manque d'entretien des équipements agricoles, l'absence de moyens d'extinction adaptés, l'insuffisance de réserves d'eau à proximité des exploitations ou encore la méconnaissance des gestes d'intervention rapide figurent parmi les causes les plus fréquentes. »

Pour faire face à cette situation, un dispositif de sensibilisation a été mis en place sur le terrain, reposant sur «



des caravanes itinérantes », « des journées d'information » et « des ateliers pratiques destinés aux agriculteurs ». L'objectif est « de promouvoir les bonnes pratiques, de renforcer les capacités d'intervention précoce et d'assurer une large diffusion des consignes de sécurité à travers différents supports de communication. » Parallèlement, les services de la Protection civile, en coordination avec les autorités locales et les services agricoles, poursuivent « le renforcement des mesures préventives, notamment par l'aménagement de pistes agricoles, la création de bandes coupe-feu et l'installation de points d'eau à proximité des zones de production ». Les agriculteurs sont ainsi appelés « à adopter des comportements responsables afin de réduire les

risques de départ et de propagation des incendies. »

Un dispositif opérationnel spécifique est également déployé durant toute la campagne de moisson-battage, basé sur le pré-positionnement d'unités d'intervention dotées de moyens humains et matériels adaptés. Ce dispositif vise à garantir une intervention rapide dès les premiers signes d'incendie, limitant ainsi sa propagation et les dégâts potentiels.

À travers cette campagne, la Protection civile ambitionne « de renforcer la culture de prévention, de promouvoir la responsabilité collective et de contribuer à la protection durable de la production agricole nationale, dans un contexte où la sécurité alimentaire demeure un enjeu majeur. » *Karima/L*

## Offrir aux artisans les outils de promotion de leurs activités et produits

Dans le cadre du partenariat entre le ministère du Tourisme et celui de la Formation professionnelle, une nouvelle session de formation est organisée au profit de 20 artisans de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cette formation, tenue au niveau de l'INSFP «Imarazoukène Mohand-Arezki» de la ville de Tizi-Ouzou, vise à améliorer les compétences des artisans algériens. Organisée conjointement par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), sous l'égide de la Direction du tourisme et de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels, «l'objectif de cette formation est de moderniser les savoir-faire traditionnels tout en les adaptant aux exigences des marchés nationaux et internationaux», nous dit Azzedine Abdous, directeur de la CAM de Tizi-Ouzou. Le hasard du calendrier a fait que cette formation intervient durant la manifestation du mois du patrimoine, lancée la veille par la Direction de la culture et des arts de Tizi-Ouzou. En effet, riche de siècles d'histoire, l'artisanat (poterie, textile, bois ou cuivre, etc.) représente un patrimoine culturel d'une valeur inestimable.

«Au-delà de leur dimension patrimoniale, ces métiers sont désormais perçus comme un levier économique stratégique, capable de générer de l'emploi et de soutenir les petites entreprises locales. C'est pourquoi notre ministère, en collaboration avec celui de la Formation professionnelle, a initié ces formations pour répondre aux besoins des artisans, afin de faire

connaître et de placer leurs produits sur les marchés locaux et internationaux. Et cela passe par l'amélioration des techniques de production, le marketing, le packaging (emballage) et même l'apprentissage de l'anglais », souligne encore Abdous.

Abdous soutient par ailleurs que «cette démarche vise à professionnaliser les artisans et à leur permettre de mieux promouvoir leurs créations, notamment à l'export». Tout en rappelant que la première session a été organisée au niveau du CFPAT de Boukhalfa, centre spécialisé dans la formation aux métiers de l'artisanat, Abdous nous a détaillé le contenu de cette seconde formation, qui se tiendra du 19 au 30 avril en cours.

Ainsi, durant les 10 jours de formation, les artisans recevront des cours théoriques et pratiques, afin de : renforcer leurs capacités en matière de valorisation des produits traditionnels et du patrimoine local ; acquérir des techniques modernes de marketing et de promotion adaptées aux marchés nationaux et internationaux ; améliorer la qualité des produits et progresser vers l'accréditation, la certification et le développement d'une marque ; stimuler l'entrepreneuriat et l'ouverture aux marchés étrangers.

Elle a pour objectif aussi de renforcer l'identité du produit local ; comprendre l'importance de la promotion culturelle et commerciale ; mettre en évidence les caractéristiques spécifiques du produit selon les régions ; maîtriser les règles de la présentation

internationale ; apprendre à préparer un produit pour l'exportation (qualité, design, emballage) à travers l'utilisation des outils de marketing numérique (Facebook, Instagram, TikTok, Shopify) ; concevoir une identité visuelle et respecter les normes des marchés locaux et internationaux ; enfin, élaborer un plan marketing à court terme, surveiller la production et les stocks, et tirer parti des opportunités de soutien disponibles.

De son côté, Azzedine Adjouati, directeur de la Formation professionnelle de Tizi-Ouzou, qui a donné le coup d'envoi de cette nouvelle session, a indiqué que «ces formations sont essentielles pour renforcer la compétitivité », tout en mettant en exergue « l'entière disponibilité de son secteur à soutenir les artisans de la région pour mieux structurer leurs activités et la vente de leurs produits, voire aller vers leur labellisation ».

Enfin, il est à rappeler que l'initiative est née d'un constat dressé par la ministre du Tourisme, Houria Meddahi, lors du Salon international des industries traditionnelles de Milan. Face aux lacunes observées, elle a souhaité professionnaliser davantage les artisans, les qualifiant de véritables «ambassadeurs» de l'Algérie. Malgré cette dynamique, le secteur reste confronté à des défis majeurs : manque de visibilité numérique, absence de plateformes de vente en ligne et faible structuration. Mais ce programme de formation offre une lueur d'espoir, en conciliant tradition artisanale et économie moderne. *Salim/G*

## Blida : printemps de couleurs et de senteurs

Blida célèbre un printemps de couleurs et de senteurs à travers une exposition florale rendant hommage aux 7 portes historiques de la cité. Connue sous le nom de la Ville des Roses, Blida fête le printemps en organisant une exposition florale sous le slogan «Avec les clés de l'amour et de l'amitié, nous ouvrons les portes de la cité des 7 Roses». Le coup d'envoi de l'événement a été donné, samedi dernier, en présence des autorités locales sur la place de la Liberté, dans une ambiance festive. Jadis appelée «la bataille des fleurs», l'exposition a commencé par un défilé dans les rues de la ville, ponctué de diverses prestations dont un concert de fanfare, une démonstration de motos et engins ornés de fleurs, en présence de troupes des Scouts musulmans. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion du caractère vert et touristique de Blida dont les responsables veulent faire revivre les traditions locales dans une démarche où l'authenticité cohabite avec l'innovation. En ce samedi ensoleillé, l'exposition a attiré un grand nombre de personnes de tous âges, y compris des enfants qui ont pu acheter de multiples variétés de fleurs et de plantes ex-

posées par des pépiniéristes spécialistes de la culture du jardinage et des horticulteurs. 7 portes joliment ornées par des fleurs ont été dressées le long de l'esplanade pour symboliser les entrées historiques construites par les Ottomans mais détruites vers 1926. Bab Errahba, Bab Essebt, Bab Dzaïr, Bab El Qbour, Bab El Kouikha, Bab El Zaouia et Bab El Kseb structuraient la Ville des Roses et assuraient sa protection. Même disparues, leurs noms demeurent des points de repères essentiels. Les visiteurs, en majorité des filles, prenaient des photos sous ces portes et une autre devant laquelle on se pressait. Et pour cause, un fleuriste a eu l'idée de dresser une autre porte sous forme de cœur pour représenter l'amour. De jeunes pépiniéristes proposent des bouquets de fleurs à bas prix et de nombreux clients se ruent sur les stands de diverses plantes d'intérieur ou d'extérieur, dont l'aloë vera, utilisé dans la fabrication de produits cosmétiques. Pour les organisateurs de l'événement qui s'achèvera le 15 mai, le plus important est de renouer avec une vieille tradition qui célèbre la culture des fleurs. C'est à l'APC de Blida d'assurer son maintien.

## Cœur protégé, dialyse retardée: Les traitements qui font la différence

En Algérie, environ 1 million de personnes souffrent d'insuffisance cardiaque et 42.500 d'insuffisance rénale chronique. Face à ce défi, des praticiens de santé affirment que des traitements innovants existent mais leur sous-utilisation reste le principal obstacle.

Ce constat a été dressé lors d'une journée de formation organisée par NHS Mediacom en collaboration avec l'Association des laboratoires d'analyses médicales, la Société algérienne de cardiologie et la Société algérienne de médecine générale, Astra Zeneca et El Kendi.

Le Pr Mohamed Chettibi, chef du service cardiologie au CHU Issaad Hassani de Béni Messous (Alger), a rappelé que notre pays figure parmi ceux qui disposent d'un nombre significatif de structures et de personnels de santé qu'il doit pleinement mobiliser face à la montée des maladies chroniques.

### Impact des complications cardiovasculaires en Algérie

Selon les données de l'Institut national de santé publique (INSP), 34% des décès en Algérie sont imputables aux complications cardiovasculaires dont l'infarctus du myocarde, la cardiopathie hypertensive et ischémique. Ces pathologies, qui touchent une population de plus en plus large, sont alimentées par des facteurs de risque, tels que le tabagisme, la sédentarité, l'obésité, le diabète et l'hypertension artérielle. À l'échelle mondiale, les maladies cardiovasculaires constituent la première cause de mortalité non transmissible (36% des décès chez les 30-69 ans), devant les cancers (13%), les maladies transmissibles (15%), les pathologies respiratoires (3%) et les traumatismes (10%). Selon le Pr Chettibi, les femmes sont davantage exposées à l'hypertension et aux troubles cardiovasculaires, tandis que les hommes sont plus touchés par les infarctus et les cardiopathies ischémiques.

L'insuffisance cardiaque, a-t-il précisé, affecte 64,3 millions de personnes dans le monde dont 4 millions de nouveaux cas chaque année. En Algérie, les maladies non transmissibles ont explosé. On estime à environ un million le nombre d'insuffisants cardiaques. Le praticien a fait savoir que la Société algérienne de cardiologie, l'Algérie a participé à l'étude de Report-HF (Registre international pour l'évaluation des pratiques médicales avec suivi longitudinal dans le traitement de l'insuffisance cardiaque) qui regroupé 44 pays classe. Les résultats ont démontré que l'Algérie est parmi les pays à haut risque de décès par ces maladies. Selon lui, environ 30% des

patients décèdent dans la première année suivant le diagnostic. «La problématique n'est pas dans la disponibilité des traitements, mais dans leur utilisation. Aux malades qui arrivent en retard, on ne peut leur donner la dose optimale de médicaments dès les premiers mois, ce qui explique le taux élevé de décès», a-t-il expliqué.

### La maladie rénale: silencieuse et sous-estimée

Le Pr Farid Haddoum, chef du service de néphrologie et hémodialyse au CHU Mustapha Pacha (Alger), a interpellé l'assistance. «Qui est sûr et certain que ses propres reins fonctionnent correctement ?», s'est-il interrogé. La maladie rénale chronique, silencieuse et pernicieuse, conduit à un diagnostic tardif et, fatalement, à la dialyse chronique. Les chiffres nationaux 2025 sont éloquentes. Sur 42.500 insuffisants rénaux, seulement 3.500 ont bénéficié d'une greffe et 1.000 sont en dialyse péritonéale. La grande majorité 38.000 patients est sous hémodialyse chronique. «L'hémodialyse chronique est l'échec de la médecine, dès lors que des médicaments existent pour protéger le rein de manière significative», a-t-il lancé. Des molécules comme les ISRAA, les ISGLT2 et les AGLP1 permettent certes de ralentir, voire de stopper la progression de la maladie rénale, mais l'argument économique est implacable : un traitement préventif coûte entre 35.000 et 70.000 DA par patient et par an, contre 2 millions de dinars pour une année d'hémodialyse.

Pour sa part, le Pr Zoubir Sari, spécialiste en médecine interne, a abordé la question sous l'angle pharmacoeconomique. Le syndrome cardiaque rénal génère des hospitalisations répétées et nécessite des technologies coûteuses, dialyse, biomarqueurs, échocardiographie, soins intensifs. Son impact frappe les familles (perte de revenus, dépenses non remboursées) autant que le budget de l'État (saturation des hôpitaux, pression sur les assurances). «Il est temps de sortir d'une médecine en silos pour une approche coordonnée, centrée sur les fondamentaux : prévenir et anticiper», a-t-il estimé. Le Pr Sari plaide pour une prise en charge intégrée articulée autour de trois niveaux : la prévention primaire qui consiste à maintenir la bonne santé le plus longtemps possible, la prévention secondaire et tertiaire pour améliorer le pronostic par une intervention précoce et globale. D'autres intervenants ont mis en avant les efforts des groupes pharmaceutiques spécialisés dans la fabrication locale de médicaments et leur mobilisation pour mettre sur le marché des traitements innovants.

# Quelles sont les contre-indications au blanchiment dentaire ?

Le blanchiment dentaire est une technique idéale pour blanchir ses dents et les éclaircir.



**A**vec ce traitement, votre dentition retrouve sa blancheur naturelle et vous afficherez votre plus beau sourire, plus éclatant et en pleine santé. Mais quelques contre-indications au blanchiment dentaire demeurent ?

**Les contre-indications au blanchiment dentaire**  
Si vous souhaitez réaliser un blanchiment dentaire, vous devez respecter certaines conditions avant de prendre rendez-vous chez votre dentiste, en clinique ou en cabinet den-

taire. Un blanchiment est toujours déconseillé sur les dents présentant : des altérations, des caries, des couronnes dentaires, des lésions d'usure, une hypersensibilité des dents ou sensibilité dentaire excessive, un traite-

ment orthodontique (appareil dentaire, prothèse ...).

De manière générale, le blanchiment dentaire est contre-indiqué à certaines personnes :

Les femmes enceintes.

Les femmes allaitantes.

Les patients à la mauvaise hygiène.

Les patients ayant des allergies à l'agent présent dans le produit de blanchiment.

Les patients mineurs.

Les patients enfants et adolescents.

Les gros fumeurs.

Dans tous les cas, le chirurgien-dentiste vous conseille au mieux sur le blanchiment le plus adapté.

Il examine vos dents, détermine quel blanchiment dentaire est le plus utile ou si un autre traitement dentaire peut vous convenir (Invisalign, facettes...) et la possibilité de le réaliser ou non.

Pas d'inquiétude : d'autres traitements dentaires sont possibles et vous sont accessibles selon les raisons de mise à l'écart du traitement.

## Quels sont les risques dus au blanchiment dentaire ?

Le blanchiment dentaire n'a aucun risque sanitaire, ni sur vos dents, ni sur votre santé globale.

S'il est pratiqué trop régulièrement, sans même attendre la fin de son effet, cela peut nuire à votre

sourire et entraîner quelques effets secondaires.

Il peut s'agir d'une hypersensibilité dentaire (froid), une altération de l'émail ou une coloration plus rapide de la dentition.

Cela arrive uniquement si la durée entre deux blanchiments dentaires n'est pas respectée.

Il est donc conseillé de limiter les blanchiments et d'espacer le temps entre deux pour ne provoquer aucun risque.

## Comment entretenir son blanchiment dentaire ?

Pour faire durer son blanchiment dentaire, l'hygiène dentaire doit être impeccable.

La cause du jaunissement est souvent dû aux habitudes alimentaires, au mode de vie et à l'hygiène du patient.

Le brossage de dents n'est pas une option : après chaque repas, brosse à dents et dentifrice sont de mise. De plus, les habitudes alimentaires peuvent être surveillées pour que les dents jaunes ne réapparaissent pas (moins de café, de thé, de sucrerie, etc.).

L'alimentation joue un rôle important dans le jaunissement, ou non, des dents. Manger des aliments trop pigmentés peut nuire à la couleur blanche des dents.

## Bouton de fièvre (herpès labial)

Les boutons de fièvre (également appelés herpès labial) récidivent plus ou moins régulièrement sur les lèvres. Ils sont contagieux et le plus souvent sans gravité chez les adultes. Ils guérissent habituellement en quelques jours.

### Qu'est-ce que le bouton de fièvre ?

Les boutons de fièvre sont provoqués par le virus de l'herpès labial. Dououreux et inesthétiques, ils reviennent plus ou

moins régulièrement sur les lèvres. Ils sont fréquents et guérissent spontanément en quelques jours. L'herpès labial est une maladie contagieuse, transmise par contact direct avec une personne infectée. Les boutons de fièvre sont en général bénins et ne donnent pas lieu à des complications, sauf chez les personnes dont l'immunité est affaiblie par une maladie ou par un traitement, ou chez les nourrissons.

### Quels sont les symptômes du bouton de fièvre ?

bouton de fièvre sur une lèvre Les symptômes des boutons de fièvre sont une démangeaison et une tension qui se font sentir sur un point de la lèvre, avec parfois des maux de tête et de la fatigue. Après un ou plusieurs jours, un bouquet de vésicules contenant un liquide clair se forme. Puis, rapidement, celles-ci deviennent opaques, s'ouvrent et une croûte apparaît. Au bout de dix à

quinze jours, la lésion guérit sans laisser de cicatrice. Exceptionnellement, une infection de l'œil peut survenir.

### Quelles sont les complications éventuelles de l'herpès labial ?

Exceptionnellement, une infection de l'œil peut survenir, la kératite herpétique. Chez les nourrissons, l'herpès peut, dans de rares cas, provoquer une maladie très grave : l'encéphalite herpétique.

## Acouphènes et bourdonnements d'oreille

Les acouphènes sont des bourdonnements d'oreilles ou des bruits perçus sans raison physique extérieure. Ils affectent plus particulièrement les personnes d'un certain âge. L'origine de ce phénomène d'oreille qui siffle reste parfois inconnue. Ils justifient toujours une consultation médicale.

### Qu'appelle-t-on acouphènes ?

Les acouphènes sont des bourdonnements d'oreilles perçus

sans raison. Ils affectent plus particulièrement les personnes âgées. L'origine la plus fréquente est une lésion de certaines cellules sensibles dans l'oreille interne, du fait d'une ambiance trop bruyante ou du processus de vieillissement. Il existe d'autres causes : bouchon de cérumen, otite, hypertension artérielle, insuffisance circulatoire dans certaines artères du cou, affection de l'oreille interne, ou prise de certains médicaments.

### Quels sont les symptômes des acouphènes ?

Les acouphènes se manifestent par des bourdonnements, des tintements, des craquements, des bruissements ou des grésillements, etc., d'un seul côté ou dans les deux oreilles. Les acouphènes peuvent être permanents, ou survenir seulement à l'occasion. Ils peuvent s'accompagner de douleur des oreilles. De courte durée, les bourdonnements d'oreille s'avèrent généralement parfaitement anodins.

Mais s'ils persistent, ils peuvent devenir gênants, voire pénibles. Ils sont souvent associés à une baisse de l'audition plus ou moins prononcée.

### Quelles sont les complications des acouphènes ?

Si les acouphènes persistent, ils peuvent à la longue provoquer des troubles du sommeil et des difficultés à se concentrer. Ils peuvent être une source de confusion, de manque de confiance, de stress ou d'agressivité.

## Cancer du nez, de la bouche et de la gorge

Également appelés cancers des voies aérodigestives supérieures (VADS), les cancers du nez, de la bouche et de la gorge font partie des cancers pour lesquels des mesures de prévention existent. En effet, en France, 95 % de ces cancers sont liés au tabagisme et à l'excès de boissons alcoolisées. Rarement à l'origine de métastases, les cancers du nez, de la bouche et de la gorge peuvent être invalidants du fait des séquelles liées au traitement chirurgical et à la radiothérapie.

### Qu'appelle-t-on cancers des voies aérodigestives supérieures ?

Les cancers des voies aérodigestives supérieures regroupent

les cancers qui se développent dans les fosses nasales, les sinus, les os de la face, la bouche, la gorge, ainsi qu'au niveau du larynx. Les cancers de la gorge sont les plus fréquents avec environ 30 % de ces cancers. Les cancers de la bouche représentent 25 à 30 % des cas, les cancers du larynx 20 % des cas et les cancers des amygdales environ 15 %. En France, 95 % de ces cancers sont liés au tabagisme et à l'excès de boissons alcoolisées.

En France, les cancers des VADS sont essentiellement des cancers des muqueuses (les tissus qui recouvrent l'intérieur de la bouche, de la



gorge, du nez, etc.). Les cancers des lèvres, des amygdales et des glandes salivaires sont également classés dans cette famille, même s'ils sont parfois un peu différents dans leur nature. D'autres cancers peuvent apparaître au niveau du cou, par exemple des lym-

phomes (cancers de certaines cellules de l'immunité).

### Les cancers du nez, de la bouche et de la gorge sont-ils une maladie fréquente ?

En France, environ 14 000 cas de cancer des VADS sont diagnostiqués chaque année, ce qui en fait la cinquième cause de cancer. Ces cancers sont plus souvent observés chez les hommes (75 % des cas) mais ils deviennent de plus en plus fréquents chez les femmes, du fait de l'augmentation du tabagisme dans la population féminine. L'âge moyen au moment du diagnostic est de 55 ans mais cet âge moyen diminue depuis quelques années.

## Ballonnement, flatulence et aérophagie



On n'aime guère parler de ces troubles, appelés « flatulences », « météorisme », « ballonnements », ou tout simplement « pets ». Au mieux, ils font rire mais ils peuvent également mettre dans l'embarras les personnes qui en sont affectées. Il suffit parfois de modifier son alimentation pour que les désagréments provoqués disparaissent.

### Qu'appelle-t-on ballonnements ?

Les ballonnements intestinaux sont dus à l'accumulation de gaz intestinaux. Si ces gaz ne peuvent pas être éliminés, ils s'accumulent et provoquent des douleurs. De plus, lorsqu'une personne avale de l'air, cela peut se traduire par des tiraillements dans le ventre. Les aliments le plus fréquemment en cause dans les ballonnements sont : les choux, choux fleurs et brocolis ; les légumes secs tels les pois, haricots, fèves, lentilles, mais aussi les féculents en général ; le pain au son, le pain complet et les céréales du petit déjeuner.

### Quels sont les symptômes des ballonnements ?

Les symptômes des ballonnements intestinaux sont des gargouillis dans le tube digestif et parfois des douleurs de tension dans le ventre, ainsi que des flatu-

lences. Si les gaz sont expulsés, ils répandent une odeur désagréable et gênante. Si les ballonnements sont importants et douloureux, il est parfois difficile de les distinguer d'autres troubles de l'intestin, comme par exemple la constipation. Les ballonnements n'entraînent généralement pas de complications.

### Qu'appelle-t-on aérophagie ?

Le phénomène d'aérophagie se produit lorsqu'une personne « mange de l'air ». Avaler deux à quatre litres d'air par jour est tout à fait normal. Mais un trop gros volume de gaz provoque une dilatation de l'estomac qui, lorsqu'elle est importante, se traduit par des tiraillements dans le ventre. Si une partie de l'air est émis par la bouche, une autre partie suit le même parcours que les aliments et va augmenter le volume des flatulences.

L'aérophagie serait due en partie à la nervosité, provoquant chez certaines personnes des déglutitions fréquentes. Manger ou boire trop vite, ou parler en s'alimentant augmente également la quantité d'air avalé. Enfin, la mastication de chewing-gums, les boissons gazeuses et le grignotage entre les repas favorisent l'aérophagie.

# Le ministère de la Jeunesse lance sa plateforme numérique "sawtoukoum" pour la prise en charge des préoccupations des jeunes

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement de la plateforme numérique "sawtoukoum", un mécanisme moderne dédié à la prise en charge des préoccupations des jeunes et à l'écoute de leurs avis et propositions.

Dans le cadre de la mise en œuvre des orientations de l'Etat visant à renforcer la transformation numérique et à consacrer les principes de transparence et d'ouverture envers la catégorie des jeunes, le ministère de la Jeunesse annonce le lancement de la plateforme numérique (sawtoukoum), un mécanisme moderne pour prendre en charge les préoccupations des jeunes et recueillir leurs avis et propositions, et ce sous la supervision directe du ministre de la Jeunesse", précise-t-on de même source. "Sawtoukoum" est une plateforme numérique interactive qui permet aux jeunes d'exprimer leurs préoccupations et de soumettre leurs propositions et observations en toute transparence, mais aussi de signaler les insuffisances, les dépassements et les préoccupations générales, tout en assurant le suivi en temps réel de leurs demandes jusqu'à leur traite-



ment".

Les jeunes peuvent accéder à cette plateforme via le lien suivant : <https://sawtoukoum.mjeunesse.gov.dz>

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des démarches du secteur visant à "adopter la numérisation pour améliorer la qualité du service public et consacrer une approche participative fondée sur l'implication des jeunes dans la formulation et l'évaluation des politiques publiques qui leur sont destinées", conclut le communiqué. Dans ce cadre, le ministère invite l'ensemble des jeunes à "s'impliquer activement dans cette initiative et à exploiter cette plateforme numérique pour exprimer clairement leurs aspirations et soumettre leurs préoccupations, ce qui est à même de contribuer à l'amélioration de la performance du service public et au renforcement de la qualité des programmes proposés". **Leila/M**

Hadj 2026 :

## Belmehdi se réunit avec les membres de la mission nationale du hadj

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, s'est réuni, lundi à Alger, avec les membres de la mission nationale du hadj, dans le cadre de la série de rencontres de coordination et les sessions de formation consacrées à l'organisation de cette opération. Dans une allocution à l'occasion, M. Belmehdi a appelé tous les membres de la mission "à bien prendre en charge les pèlerins et à leur assurer tout le confort nécessaire pour leur permettre d'accomplir le hadj dans les meilleures conditions, en application des orientations des hautes autorités du pays". "Nous sommes en mission nationale et œuvrons pour le succès de la saison du hadj", a-t-il poursuivi, soulignant "l'importance de l'action collective et de la coordination entre les membres de la mission, notamment au regard des moyens matériels et des équipements médicaux importants assurés par l'Etat au profit des hadjis". A cette occasion, le ministre a an-

noncé le parachèvement des derniers préparatifs pour la saison du hadj 1447, en prévision du lancement des vols "vers les lieux saints, saluant "le succès du programme de formation destiné aux hadjis à travers les différentes wilayas". Il a souligné que les préparatifs jouissent de "tout l'intérêt du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, appuyés par des procédures financières et logistiques pour le succès de la saison". De son côté, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Tahar Braik a mis en avant "la grande responsabilité" incombant aux membres de la mission, "à travers leur engagement permanent à servir les pèlerins et à honorer leur travail", en veillant à les orienter et à leur garantir les conditions nécessaires pour accomplir les rites du hadj dans les meilleures conditions. Pour leur part, les représentants des secteurs participant à l'opération du Hadj (Intérieur, Affaires étrangères, Finances, Affaires reli-



gieuses, Tourisme et Santé) ont affirmé "leur pleine opérationnalité à mobiliser tous les moyens matériels et humains pour servir les

hadjis", en s'engageant "à appliquer les orientations des hautes autorités du pays pour concourir au succès de la saison du hadj".

Conseil supérieur de la jeunesse :

## Des rencontres de sensibilisation dans les wilayas du Centre sur l'importance de l'inscription sur les listes électorales

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a organisé, lundi, dans le cadre de la 3e édition de l'initiative "Haya Chabab", des rencontres de sensibilisation dans plusieurs wilayas du Centre du pays, portant sur l'importance de l'inscription sur les listes électorales et de la participation aux prochaines échéances électorales. Ces rencontres ont été abritées par les wilayas d'Aïn Defla, de Bouira et de Bejaïa, parallèlement à l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales, supervisée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), du 12 au 26 avril en cours, en prévision des élections législatives du 2 juillet 2026. Dans la wilaya d'Aïn-Defla, la vice-présidente du CSJ, Hadjer Aissaoui,

a animé une rencontre à l'Université de Khemis Miliana, consacrée à la sensibilisation des étudiants et des jeunes à l'importance de l'inscription sur les listes électorales, parallèlement à des activités de proximité menées à la Radio locale et au siège de l'Office des établissements de jeunesse, appelant les jeunes à s'impliquer dans la vie publique et à participer activement aux prochaines échéances. De son côté, Mme Sara Boudina, membre du CSJ à Bouira, a souligné, lors d'une rencontre avec des étudiants de la faculté des sciences de la nature et de la vie, que cette initiative vise à "encourager les jeunes à s'impliquer dans le processus électoral et à renforcer leur présence dans les

différents processus démocratiques afin de contribuer à l'édification nationale". Une rencontre similaire organisée à la bibliothèque principale de la ville, a enregistré une forte interaction des jeunes, sur la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales et de participer au processus démocratique. La délégation du Conseil s'est ensuite rendue au siège de la Radio locale pour une émission de sensibilisation, avant de clôturer son activité par une visite à la commune de Chorfa, où une rencontre directe avec les jeunes de la région a été organisée. A Bejaïa, le bureau du CSJ a mené une activité de proximité au pôle Aboudaou de l'université "Abder-

rahmane Mira", où la présidente de la Commission de l'environnement et du développement durable, Lisa Saedj, a exhorté les étudiants à participer massivement aux prochaines législatives. Elle a souligné que les échanges avec les étudiants ont porté sur la "nécessité de soutenir les efforts nationaux visant à promouvoir l'esprit de citoyenneté", alors que les participants ont insisté sur l'importance d'encourager les jeunes à s'impliquer dans la vie politique. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts continus du Conseil supérieur de la jeunesse visant à renforcer la conscience civique chez les jeunes et à ancrer la culture de participation à la vie publique.

Tlemcen :  
Commémoration  
du 69e anniversaire  
de la grande bataille  
de Felaoucene



La wilaya de Tlemcen a commémoré, lundi, le 69e anniversaire de la bataille de Felaoucene, considérée comme l'une des étapes héroïques majeures de la Guerre de libération nationale, au cours de laquelle les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) ont infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française.

Les cérémonies, organisées dans la commune d'Aïn Fetah en présence des autorités locales et de la famille révolutionnaire, ont été marquées par un recueillement à la mémoire des martyrs au cimetière des chouhada, ainsi que par une exposition de photographies retraçant les différentes étapes de la Révolution, mise en place par le musée du Moudjahid de Tlemcen. Plusieurs familles de martyrs ont également été honorées à cette occasion.

Une conférence a été organisée à l'occasion, comprenant deux communications. La première, intitulée "La stratégie militaire de la bataille de Felaoucene", a été présentée par le conservateur du patrimoine au musée régional du Moudjahid de Tlemcen, Mohamed Attar. Il a rappelé que cette bataille s'est déroulée le 20 avril 1957 au mont Felaoucene, culminant à 1 136 mètres d'altitude, et a duré trois jours durant le mois de Ramadhan.

Selon l'intervenant, les moudjahidine de l'ALN, après une série d'opérations contre les forces coloniales, avaient anticipé une offensive d'envergure, ce qui les a conduits à se repositionner dans la région et à former trois bataillons sous le commandement de Ouachen Moulay-Ali, dans la zone d'El Menchar, afin de surveiller les mouvements de l'ennemi.

Il a ajouté que la connaissance du terrain par les combattants a permis d'attirer les forces françaises vers des zones découvertes avant de lancer une attaque ayant infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale, contrainte de recourir aux bombardements aériens et aux opérations de ratissage, les combats se poursuivant jusqu'à la tombée de la nuit. Le conférencier a souligné que la bataille de Felaoucene a eu un large retentissement, tant sur les plans militaires que politique, et demeure l'une des actions les plus marquantes de la wilaya historique V.

De son côté, le professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Tlemcen, Bendaoud Nasreddine, a estimé que cette bataille constitue l'un des faits d'armes majeurs de la Guerre de libération, précisant qu'elle est intervenue en réponse aux opérations du général Salan visant à ratisser les montagnes de la wilaya V historique.

Il a indiqué que près de 300 moudjahidine ont pris part à cette bataille, répartis en trois bataillons et armés de moyens rudimentaires, face à des forces coloniales importantes dotées d'armements modernes, notamment des avions, hélicoptères et de l'artillerie. Enfin, il a précisé que les pertes de l'armée coloniale française sont estimées à environ 700 morts et 400 blessés, tandis que 106 moudjahidine sont tombés au champ d'honneur, en plus de blessés parmi les rangs des combattants.

Jeux méditerranéens 2026  
L'Algérie avec  
la 2e plus importante  
délégation, après  
le pays hôte



La délégation algérienne pour les Jeux méditerranéens 2026, prévus à Tarente (Italie) du 21 août au 3 septembre, sera la deuxième plus importante délégation après le pays hôte, a annoncé lundi le Comité olympique et sportif algérien (COA).

"La délégation algérienne pour les JM-2026, dans sa liste élargie, est composée de 420 personnes, dont plus de 200 athlètes. La liste définitive sera finalisée dans les délais et annoncée ultérieurement, en fonction notamment des ajustements liés au programme général des disciplines dont certaines pouvant être annulées ou modifiées, par les organisateurs", a détaillé Zoubida Bouyacoub, cheffe de délégation de l'Algérie, lors d'une conférence de presse tenue au siège du COA, marquée par la participation des représentants des différentes fédérations sportives nationales.

Selon la même source, les délégations seront logées selon une formule inédite, à bord de deux navires de croisière amarrés à la base navale de Tarente, offrant respectivement 3 200 et 2 300 lits, soit une capacité totale de 5 500 places. Chaque navire sera équipé de trois restaurants ouverts 24 h/24 pour répondre aux besoins des athlètes.

Sur le plan organisationnel, Mme Bouyacoub a précisé que "quelques changements de sites ont été annoncés pour certaines disciplines, à l'image du tennis de table et de la natation, tandis que plusieurs infrastructures sont toujours en cours de réalisation. Les organisateurs ont toutefois assuré que l'ensemble des installations seront prêtes avant le 31 juillet 2026".

"Nous œuvrons toutefois pour un rapprochement de ces services des lieux d'hébergement des athlètes, afin d'optimiser le suivi sanitaire", a encore expliqué la même responsable.

Par ailleurs, l'épreuve de football masculin a été annulée par les organisateurs et ne figurera pas au programme de cette édition, faute d'un nombre suffisant de nations engagées, le règlement exigeant la participation d'au moins huit équipes.

En vue de ce rendez-vous des rives méditerranéennes, le COA a également mis à la disposition des fédérations sportives une plateforme dédiée à l'inscription des athlètes, en vue de l'acquisition des équipements nécessaires à leur participation.

Pour rappel, Zoubida Bouyacoub a pris part à la réunion des chefs de mission, tenue les 28 et 29 mars en Italie, et qui a regroupé 26 représentants des comités olympiques nationaux sous l'égide du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) et du comité d'organisation.

Des visites de terrain ont été effectuées au niveau des sites de compétition afin d'évaluer l'état d'avancement des préparatifs.

Environ 5.000 athlètes venus de 26 pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie participeront à cette compétition multidisciplinaire, inspirée du modèle olympique et destinée à promouvoir la coopération entre les nations du bassin méditerranéen.

Il est à rappeler que la dernière édition (19e) des Jeux méditerranéens s'est tenue à Oran (Algérie) en 2022, tandis que la première édition avait été organisée à Alexandrie (Egypte) en 1951.

## Foot/ Coupe de la Confédération (USMA - Zamalek SC) 26 ans après, une finale Algéro-égyptienne au parfum d'histoire

26 ans après la mythique finale de la Coupe de la CAF 2000, remportée par la JS Kabylie aux dépens d'Al-Ismaïly SC, une nouvelle affiche Algéro-égyptienne s'invite au niveau continental, à l'occasion de la finale de la Coupe de la Confédération, 2025-2026, entre l'USM Alger et le Zamalek.

L'USMA a validé avec brio son ticket pour la finale de la C3, en éliminant dimanche soir en déplacement les Marocains de l'Olympique Safi (1-1). Lors de la première manche disputée au stade du 5-Juillet, les deux équipes se sont neutralisées (0-0).

De son côté, le Zamalek, actuel leader du championnat égyptien, a passé l'écueil de l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad (aller : 1-0, retour : 0-0).

26 ans après la finale de la Coupe de la CAF 2000, qui avait opposé la JS Kabylie à Al-Ismaïly SC, l'Algérie et l'Egypte se retrouvent ainsi au sommet d'une compétition continentale de clubs.

A l'époque, la JSK avait décroché le trophée grâce à la règle du but inscrit à l'extérieur, après précieuse nul (1-1) en déplacement en Egypte, puis un nul vierge à Alger (0-0).

L'USM Alger s'apprête à disputer la troisième finale continentale de son histoire. Le club de la capitale est devenu la première équipe algérienne à atteindre la finale de la Coupe de la Confédération dans sa nouvelle version à deux reprises, confirmant ainsi son prestige grandissant sur la scène continentale.

Les Rouge et Noir gardent en mémoire la finale de la Ligue des champions 2015 perdue face aux Congolais du TP Mazembe (aller : 1-2, retour : 0-2) avant de décrocher leur premier sacre en Coupe de la



Confédération en 2023 face aux Tanzaniens de Young Africans S.C. (2-1 à l'aller, 0-1 au retour).

Face au Zamalek SC, l'USMA vise un deuxième trophée dans cette compétition, dans sa nouvelle formule lancée en 2004.

Un sacre qui lui permettrait de rejoindre le cercle des clubs doubles vainqueurs, aux côtés de l'ES Sahel, du Raja Casablanca, du TP Mazembe et du Zamalek SC.

D'ici la finale (aller), prévue le samedi 9 mai à Alger, l'USMA replongera dans l'ambiance de la

compétition locale, avec notamment au menu la demi-finale de la Coupe d'Algérie, prévue le 24 avril chez le CA Batna (Ligue 2).

La seconde manche de la finale se jouera le samedi 16 mai au stade international du Caire.

Pour rappel, la dernière confrontation entre l'USM Alger et le Zamalek remonte à 2017 en phase de poules de la Ligue des champions. Lors du match aller disputé au Caire, les deux équipes se sont quittées sur un nul (1-1), avant que les Algériens ne s'imposent (2-0) au stade 5-juillet.

## Ligue 1 Mobilis : Le leader en quête de rachat, derby indécis à Béjaïa



Les matchs de mise à jour de la 18e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus mardi et mercredi, promettent du spectacle avec deux affiches aux enjeux importants, aussi bien en haut du tableau que dans la course au podium.

Le leader, le MC Alger (1er, 55 pts), effectuera un déplacement périlleux au stade du 20-août 1955 pour affronter la surprenante équipe

de l'ES Ben Aknoun (6e, 38 pts).

Les Mouloudéens devront composer sans leurs deux défenseurs centraux, Ayoub Abdellaoui et Ayoub Ghezala, tous deux suspendus, d'un coup dur pour une arrière-garde déjà mise à l'épreuve lors de la dernière sortie.

Battus jeudi dernier en déplacement face au CS Constantine (2-0), les joueurs du technicien tunisien,

Khaled Benyahia, abordent ce match avec un objectif clair: se racheter et faire un pas de plus vers un troisième titre consécutif, qui serait le dixième de leur histoire.

En face, l'ESBA de l'ancien défenseur du MCA, Brahim Hachoud, entend poursuivre sur sa lancée après sa victoire à domicile contre l'ASO Chlef (2-1). Une nouvelle performance positive permettrait aux poulains de Nabil Zeghdoud de se rapprocher du podium et de confirmer leur excellente saison.

Dans l'autre rencontre au programme, le stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa sera le théâtre d'un derby indécis entre l'Olympique Akbou et la JS Kabylie. L'OA (3e, 43 pts), dont la série de huit matchs sans défaite a été stoppée à Chlef (1-0), tentera de rebondir en signant un succès de prestige devant son public. Un résultat positif permettrait aux Akbouciens de consolider leur place sur le podium et de rester en course pour une qualification historique pour une compétition continentale.

De son côté, la JS Kabylie (8e, 37 pts), tenue en échec à Ouargla face au MB Rouissat (1-1), n'a plus vraiment le droit à l'erreur. Les "Canaris" joueront l'une de leurs dernières cartes pour espérer revenir dans la lutte pour le podium et sauver leur saison, un objectif qui passe impérativement par une victoire à Béjaïa.

Alors que Zeghba est suspendu pour un match après son expulsion à Sétif  
La direction du MCO hausse le ton et veut annuler l'expulsion de son gardien



Cinq jours après le dernier match des Hamraoua à Sétif face à l'ESS et les Oranais n'ont pas encore digéré la dernière lourde défaite subit au stade du 8 mai 45 et surtout vu l'ampleur du score, à savoir trois buts à zéro. Ce qui fait mal aux Hamraoua est le fait qu'il y a eu un fait de match qui a basculé toute la partie, à savoir l'expulsion du gardien, Zeghba à la 14ème minute. Pour la direction du club qui a fait un communiqué ce dimanche, cette expulsion n'a pas eu lieu d'être en réclamant d'avoir les enregistrements des palabres qui ont eu lieu entre le referee et le gardien Zeghba le jour du match, d'autant que le joueur aurait insinué dans une « story » dans les réseaux sociaux qu'il aurait dit : « êtes-vous sérieux ? » après avoir écopé du premier avertissement, qui a précédé le deuxième de quelques secondes seulement.

La direction du club hausse le ton et réclame que ce carton rouge soit purement et simplement retiré et que le gardien Zeghba puisse être présent lors du prochain match de l'équipe, qui devrait être face à la JSK le 29 avril prochain.

Reste à savoir maintenant quelle sera la décision de la commission de discipline de la LFP et si vraiment elle va prendre en considération l'enregistrement et est-ce qu'elle va réduire ou annuler la sanction du gardien oranais comme le réclame la direction du club phare de l'ouest algérien. Ce qui est sûr pour le moment est que la C.D de la LFP a sanctionné le joueur pour un match après son expulsion, mais le gardien devrait être entendu jeudi par cette ladite commission, notamment en réaction de sa story sur les réseaux sociaux et là on verra plus clair nous dit-on.

A noter que le manager Zoubir Ouasti a fait une nouvelle apparition sur la page officielle du club ou il réclame que le gardien Zeghba ne soit pas sanctionné juste par ce qu'il a dit à l'arbitre « Mchi Mchi » et en même temps la direction du club a mis un autre communiqué pour soutenir son gardien en indiquant qu'elle derrière son gardien et qu'elle fait tout pour rester derrière lui pour faire taire les mauvaises langues...

Par ailleurs et en perspective du prochain match face à la JSK, le coach Si TaharChérif El Ouezani a demandé à ce que son équipe entre en regroupement à la capitale pour préparer ce match très important pour la course au podium. **L.Nacer**

# Formation : Poursuite des travaux de l'atelier FIFA dédié au football amateur en Algérie

Les travaux de la deuxième journée de l'atelier FIFA dédié au football amateur en Algérie se sont poursuivis lundi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en présence de plusieurs acteurs clés du football national, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La séance d'ouverture a été marquée par l'intervention du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, qui a souligné l'importance stratégique accordée par l'instance fédérale au développement du football amateur. Dans son allocution, il a notamment insisté sur le rôle central du football scolaire dans l'élargissement de la base des pratiquants, ainsi que sur la nécessité de renforcer les programmes de formation au profit des entraîneurs et encadreurs.

Par la suite, les travaux se sont poursuivis sous la conduite des deux experts de la FIFA, Belhassen Malouche, responsable du département technique régional pour l'Afrique du Nord, et Amr Moheb, en charge du football amateur pour la zone Afrique, à travers plusieurs sessions de travail interactives.

Ces échanges ont réuni un large panel de participants, notamment des cadres de la Direction technique nationale (DTN) et de la FAF, des représentants des 32 clubs de la Ligue nationale de football amateur, ainsi que ceux de la Fédération algérienne du sport scolaire. Les sélectionneurs des équipes nationales de jeunes catégories et des représentants du football féminin ont également pris part



à ces travaux. Dans la continuité de la première journée, les discussions ont permis d'analyser en profondeur l'état du football amateur en Algérie, d'identifier les principaux défis auxquels il fait face, mais aussi de dégager

des pistes de développement concrètes et adaptées aux réalités du terrain. "Cette deuxième journée s'est achevée par la présentation du rapport final, incluant les principales recommandations issues des diffé-

rents ateliers et sessions de travail, ouvrant ainsi la voie à la mise en place d'une feuille de route pour le renforcement et la structuration du football amateur à l'échelle nationale", indique la FAF.

## Coupe de la CAF : En dépit de toutes les provocations, l'USMA s'offre une place finale

En dépit de toutes les provocations dont elle a dû faire face (envahissement de terrain, agressions contre les supporters, arrêts de jeu prolongés...) l'USM Alger a arraché, haut la main, sa qualification pour la finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), au terme d'une demi-finale disputée dimanche soir dans un véritable climat de chaos. Solides et appliqués, les "Rouge et Noir" ont su faire preuve de réalisme et de discipline tactique pour venir à bout de leurs adversaires, dans une rencontre qui a débuté avec plus d'une heure de retard, en raison de l'envahissement de terrain par les supporters marocains et des agressions contre la délégation algérienne, sans oublier la diffusion de messages politiques sur les panneaux publicitaires. Entre décisions arbitrales contestées, longues interruptions de jeu et pression constante, les joueurs de l'USMA ont fait preuve d'un sang-froid remarquable tout au long de la partie. Portée par une défense bien organisée autour de son excellent gardien, Oussama Benbot, en grande forme, l'USMA a su gérer les temps forts comme les moments de pression, affichant une maturité remarquable à ce stade de la compétition et transformant chaque situation clé en avantage stratégique. Avec 19 minutes de temps additionnel accordées par l'arbitre rwandais, la fin de la rencontre a été particulièrement tendue. Mais c'était sans compter sur la détermination du groupe usmiste, capable de gérer l'imprévu et de contenir les assauts adverses dans une atmosphère très pesante.

### Une qualification amplement méritée

"La qualification est méritée, surtout compte tenu de l'ambiance que nous avons vécue au Maroc. Nous nous sommes comportés en hommes sur le terrain et nous avons atteint l'objectif fixé", a confié Saadi Radouani, capitaine de l'USM Alger, au retour de la délégation à Alger. Et d'ajouter : "Nous sommes restés concentrés sur le match malgré les interruptions. Même lorsque nous avons rejoint les vestiaires, nous ne savions pas ce qui allait se passer ensuite. Nous savions que nous allions vivre ce genre de scénario à Safi, d'autant plus que l'arbitre interrompait souvent le jeu. Le plus important reste la qualification pour la finale. Nous avons désormais suffisamment de temps pour bien la préparer." De son côté, Zakaria Draoui, milieu de terrain de l'USMA, est revenu sur cette demi-finale disputée dans une atmosphère électrique : "Nous sommes habitués à jouer ce genre de rencontres sous pression, mais c'était vraiment désolant de vivre un tel scénario. Nous nous sommes déplacés au Maroc pour jouer au football, pas pour nous bagarrer. Le match aller à Alger s'est déroulé dans de très bonnes conditions. Cela n'honore pas le football. Le plus important pour nous reste cette qualification." Cette qualification, obtenue dans la douleur, reflète le caractère et la résilience d'une équipe algérienne qui refuse de céder et répond toujours présente dans les moments difficiles. En atteignant la troisième finale de son histoire, après celle perdue en Ligue des champions face au TP Mazembe en 2015 et celle remportée en Coupe de la CAF face à Young Africans en 2023, l'USMA se rapproche d'un nouveau sacre continental et offre au football algérien une nouvelle opportunité de briller à l'échelle africaine. Le rendez-vous est désormais pris pour la finale face à la formation égyptienne d'Al Zamalek, où les Algérois tenteront de concrétiser leur rêve et d'inscrire une nouvelle page dans l'histoire du club. La finale se jouera en aller-retour, les 9 et 16 mai prochains. Les Usmistes commenceront par recevoir à Alger avant de se rendre en Egypte pour le verdict final.

## Coupe de la Confédération : Cinq joueurs de l'USMA et du CRB dans l'équipe type



L'équipe type des demi-finales retour de la Coupe de la Confédération africaine de football a été marquée par une présence notable des joueurs de l'USM Alger, représentés par quatre noms, contre un joueur pour le CR Belouizdad, selon le site spécialisé SofaScore. Le gardien de l'USMA, Oussama Benbot, a obtenu la meilleure note de l'équipe type (7.7) après sa prestation remarquable lors du match retour face à l'Olympique Safi (1-1). L'équipe type comprend également trois autres joueurs de l'USMA : Hocine Dehiri, qui a décroché la deuxième meilleure note (7.4), Ahmed Khaldi, auteur du but de la qualification (7.1), ainsi que le Sénégalais Aimé Tendeng (7.0). De son côté, le défenseur du CR Belouizdad, Naoufel Khacef, figure dans ce Onze malgré l'élimination de son équipe face au Zamalek, avec une note de 6.8. L'USMA s'apprête ainsi à disputer la troisième finale continentale de son histoire contre la formation égyptienne d'Al Zamalek SC. Le club devient le premier représentant algérien à atteindre deux fois la finale de la Coupe de la Confédération dans sa nouvelle version, confirmant ainsi son statut grandissant sur la scène africaine.

## Cyclisme/Tour d'Algérie-2026 : Mostaganem accueille la 4e étape dans un cadre de valorisation touristique et patrimoniale

La wilaya de Mostaganem accueille lundi la quatrième étape du Tour international d'Algérie cycliste (TAC2026), constituant une nouvelle escale de cet événement sportif d'envergure et une occasion de mettre en valeur les atouts touristiques, naturels et culturels de l'Algérie. Cette étape souligne également le riche patrimoine de la région du Dahra et son dynamisme touristique à vocation méditerranéenne.

Le parcours de cette étape relie la wilaya de Sidi Bel-Abbes à Mostaganem, où la ville, surnommée "la cité du méridien de Greenwich", sera au centre de l'attention des coureurs. L'itinéraire offre un panorama diversifié des potentialités touristiques locales et met en lumière un riche héritage historique s'étendant de la préhistoire, à travers le site acheuléen d'Oued Errah, aux vestiges du port phénico-romain de Kiza, ainsi qu'à la vieille ville de Tidjdit.

Ce parcours évoque également les grandes étapes de l'histoire nationale, des épopées des marins algériens aux hauts faits de la résistance, de l'Emir Abdelkader à la Révolution du 1er Novembre. A cette occasion, Mostaganem propose aux visiteurs, durant cette étape qui s'étale sur trois jours, une offre touristique intégrée couvrant des paysages variés, des plaines ouvertes sur la Méditerranée (El Mactaa, île Lilo, méridien de Greenwich, Ouréah) au plateau de Bouguirat, caractérisé par ses forêts anciennes (Aq-boube, Belhadri, Beni Yefren, Yennarou), jusqu'au littoral comprenant le mont Diss, le phare du cap Ivy, les forêts de Bourahma,

les grottes de Ben Abdelmalek Ramdane et d'El Frachih, ainsi que les plages dorées de la région de Kherbat. Dans ce contexte, Mostaganem s'impose comme le joyau du Dahra, attirant chaque année de nombreux estivants grâce à ses infrastructures touristiques variées, telles que l'espace de loisirs "Mostaland", les plages des Sablettes, ses quartiers historiques comme Etabbana, ainsi que ses artisans de Tidjdit et les bijoutiers du Derb, renforçant ainsi son statut de destination estivale privilégiée.

### Le tourisme au cœur du développement local

La wilaya de Mostaganem place le secteur du tourisme au centre de sa stratégie de développement local, en s'appuyant sur ses richesses naturelles, historiques et culturelles. Cette dynamique se traduit par la réalisation de projets structurants, le développement des infrastructures, l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'attractivité de la destination.

Dans cette perspective, 17 circuits touristiques ont été élaborés, tandis que le littoral, long de 124 km et comprenant 50 plages, a été aménagé en espaces de détente et de loisirs. Des zones dédiées au camping, au tourisme familial, forestier, thermal et de montagne ont également été développées pour répondre à la diversité de la demande touristique.

Les autorités locales ont, par ailleurs, intensifié les efforts de modernisation des infrastructures touristiques, à travers la réalisation d'hôtels, de résidences et d'équipements de loisirs, ainsi que la réhabilitation de la façade maritime de Salamandre, transformée

en pôle urbain dynamique. La restauration des vieux quartiers et leur intégration dans la dynamique urbaine figurent également parmi les actions engagées.

### Une ville moderne

sur la façade méditerranéenne  
Le passage du Tour international d'Algérie à Mostaganem offre également l'occasion de découvrir une ville en pleine mutation sur la côte méditerranéenne, marquée par une expansion urbaine rapide, pour une population avoisinant le million d'habitants.

La ville dispose d'un important pôle universitaire composé d'une université, d'un Institut national et de deux grandes écoles, en plus d'un réseau de transport modernisé incluant un tramway écologique.

Le port de Mostaganem connaît également une dynamique croissante, notamment dans le développement des exportations hors hydrocarbures.

Sur le plan économique, la wilaya mise sur la création d'un pôle industriel moderne dans le secteur des industries électriques, ainsi que sur la valorisation de la zone industrielle El Bordjia (670 hectares), appelée à devenir un moteur de l'industrie nationale.

Cette dynamique est renforcée par plusieurs projets structurants, notamment la centrale électrique de Sonelgaz, les stations de dessalement d'eau de mer (en service et en réalisation à Sidi Lakhdar), ainsi que des infrastructures portuaires de pêche et de plaisance, une gare maritime pour le transport des voyageurs et un projet d'aéroport, positionnant Mostaganem comme un futur pôle stratégique du transport et du développement national.

# M. Guterres exhorte la communauté internationale à accélérer d'urgence le financement du développement

**Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a exhorté la communauté internationale à accélérer d'urgence le financement du développement, avertissant que les crises géo-politiques, l'endettement croissant et la hausse des dépenses militaires menacent de faire dérailler les progrès mondiaux.**

S'exprimant à l'ouverture, lundi, du Forum 2026 du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) consacré au financement du développement, M. Guterres a salué l'"Engagement de Séville", adopté l'an dernier, comme un tournant pour le multilatéralisme. "Les Etats membres ont choisi de présenter un front uni, de surmonter les divisions géopolitiques et de définir ensemble la voie à suivre", a-t-il déclaré.

Mais le contexte s'est rapidement assombri. Le secrétaire général de l'ONU a décrit un monde "plongé dans la tourmente", marqué par des conflits persistants et aggravé par la récente escalade au Moyen-Orient. "Nous constatons en temps réel les répercussions de la guerre sur le prix du carburant, des engrais et des denrées alimentaires, ainsi que sur le commerce, les transports et le tourisme", a-t-il fait observer, soulignant que ces chocs successifs pèsent lourdement sur les finances publiques des pays en développement, déjà fragilisés par une dette



croissante et un accès limité aux investissements. Dans le même temps, l'aide interna-

tionale diminue, tandis que les dépenses militaires "montent en flèche", a-t-il poursuivi.

"Les gouvernements consacrent davantage de moyens aux instruments de mort qu'aux fondements du déve-

loppement et de la paix", a-t-il déploré.

Le déficit de financement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) dépasse désormais 4.000 milliards de dollars par an, un gouffre qui continue de se creuser.

Face à cette situation, M. Guterres a appelé à des mesures concrètes autour de trois priorités. D'abord, renforcer les mécanismes de financement, notamment en augmentant la capacité des banques multilatérales de développement et en développant les financements mixtes public-privé.

Il a également insisté sur la mobilisation des ressources nationales et la lutte contre les flux financiers illicites. Ensuite, il a plaidé pour une refonte de l'architecture de la dette afin qu'elle serve les pays en développement.

Enfin, il a plaidé pour une réforme en profondeur du système financier international, jugé "dépassé" et insuffisamment représentatif des réalités économiques actuelles.

## Ouverture des travaux du 10e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies avec une participation internationale notable

Les travaux du 10e Congrès de l'Union nationale des femmes sahraouies ont débuté, lundi dans la wilaya de Smara, au sein des camps de réfugiés sahraouis, en présence de représentantes de différentes institutions et wilayas sahraouies, ainsi que de délégations étrangères et d'organisations internationales actives dans le domaine des droits des femmes. Dans son allocution d'ouverture, la présidente de l'Union nationale des femmes sahraouies, Chaba Sini Ibrahim a indiqué que ce Congrès, portant le nom de la martyre Khadija Hamdi Abdallah, constitue une étape importante dans l'évaluation du bilan des activités de l'Union au cours des dernières années et dans la définition de nouvelles perspectives visant à

renforcer le rôle de la femme sahraouie dans les différents domaines, notamment face aux défis liés à la cause sahraouie.

Elle a souligné que les travaux de cette rencontre qui s'étaleront sur trois jours, comprennent des ateliers et des sessions de débat consacrés aux mécanismes d'autonomisation des femmes et au renforcement de leur contribution au développement et à la construction de la société, ainsi que la présentation d'expériences réussies dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

La responsable a également mis en avant que ce Congrès constitue une occasion de réaffirmer l'engagement de la femme sahraouie à poursuivre

son action, à renforcer sa présence dans le processus de développement et à consolider son rôle dans l'édification des institutions sociales.

La séance d'ouverture a vu l'adoption du règlement intérieur, l'examen des rapports moral et financier, ainsi que la projection d'un documentaire retraçant le bilan du mandat écoulé.

Au programme figure également l'élection d'une nouvelle direction de l'Union, ainsi que l'adoption de recommandations visant à renforcer la place de la femme sahraouie et à consolider sa participation à la prise de décision.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Ibrahim Ghali, président sahraoui et secrétaire général du Front Polisario, présent à l'ouverture

du congrès, a souligné que la femme sahraouie a incarné, tout au long du parcours de lutte du peuple sahraoui, un modèle de résilience et de sacrifice pour la liberté et l'indépendance. Il a salué son rôle à toutes les étapes du combat, que ce soit dans les camps, dans les territoires occupés ou en exil, à travers sa contribution à la mobilisation, au soutien sur le terrain et aux différentes formes de résistance.

M. Ghali a réitéré, à cette occasion, que la solution juste et durable à ce conflit passe par la garantie du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations unies.

### Publication du décret fixant les modalités de versement de la contrepartie financière pour l'octroi des autorisations de diffusion télévisuelle et sonore



Le décret exécutif n 26-136 fixant les modalités de versement de la contrepartie financière pour l'octroi d'une autorisation de création du service de diffusion télévisuelle ou du service de diffusion sonore a été récemment publié au Journal officiel (JO), indique ce lundi un communiqué du ministère de la Communication.

Le décret vise à «organiser le cadre financier et juridique de l'activité audiovisuelle, à travers l'instauration de règles claires définissant les conditions, les délais et les modalités de paiement des redevances imposées aux établissements souhaitant obtenir ces autorisations», précise la même source.

Le décret tend également à «garantir la transparence et l'égalité entre les différents médias audiovisuels désirant obtenir des autorisations de diffusion, et à protéger l'activité contre les pratiques illégales», tout en «consacrant le principe de sérieux et de professionnalisme dans l'octroi des autorisations, afin de soutenir le développement d'un secteur médiatique structuré et équilibré». La publication de ce décret exécutif constitue «un jalon qualitatif dans le processus de développement du secteur de la communication et de renforcement de son professionnalisme», dans l'attente de la promulgation des autres textes d'application relatifs à la loi organique sur l'information», conclut le communiqué.

## UE : Débat mardi sur l'accord d'association avec l'entité sioniste à la demande de plusieurs Etats membres

Les pays de l'Union européenne vont réexaminer mardi leur accord d'association avec l'entité sioniste, à la demande de plusieurs d'entre eux, a indiqué lundi la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas.

"Des Etats membres ont mis cela sur la table", a déclaré Mme Kallas devant la presse à Bruxelles, à la veille d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE prévue mardi à Luxembourg.

L'Espagne a réclamé dimanche la rupture de cet accord, qui nécessite l'unanimité des 27 Etats membres.

De son côté, la Commission européenne a proposé une suspension partielle, notamment le volet commercial, une mesure qui peut être prise à la majorité qualifiée.

Interrogée sur ce point, Mme Kallas a estimé qu'il fallait d'abord "évaluer s'il est possible d'avancer" sur les mesures commerciales, ajoutant que la question serait discutée lors de la réunion ministérielle.



L'Union européenne est le principal partenaire commercial de l'entité sioniste. La suspension de l'accord commercial a déjà été évoquée par

les 27, sans parvenir à un consensus, en raison des réticences de plusieurs Etats membres dont l'Allemagne. Cependant, la dégradation de la si-

tuation en Cisjordanie, ainsi que l'offensive sioniste au Liban ont conduit plusieurs pays à remettre le sujet à l'ordre du jour.

Les chefs de la diplomatie des 27 vont également rediscuter des sanctions contre des colons extrémistes en Cisjordanie, bloqués depuis plusieurs mois par un veto de la Hongrie. "Je pense que la violence des colons et les activités des colons sont sans précédent. Nous n'avons jamais rien vu de tel auparavant", a déclaré, le Premier ministre palestinien, Mohammed Mustafa, aux côtés de Mme Kallas. Plusieurs pays de l'UE espèrent un déblocage de la situation après la défaite électorale le 12 avril du Premier ministre hongrois, Viktor Orban.

"Je ne parlerai pas au nom du nouveau gouvernement, mais je pense certainement que nous pouvons examiner toutes ces politiques et voir s'ils ont une nouvelle approche", a souligné Mme Kallas.

# Reprise incertaine des négociations à Islamabad : forcing américain, défiance iranienne...

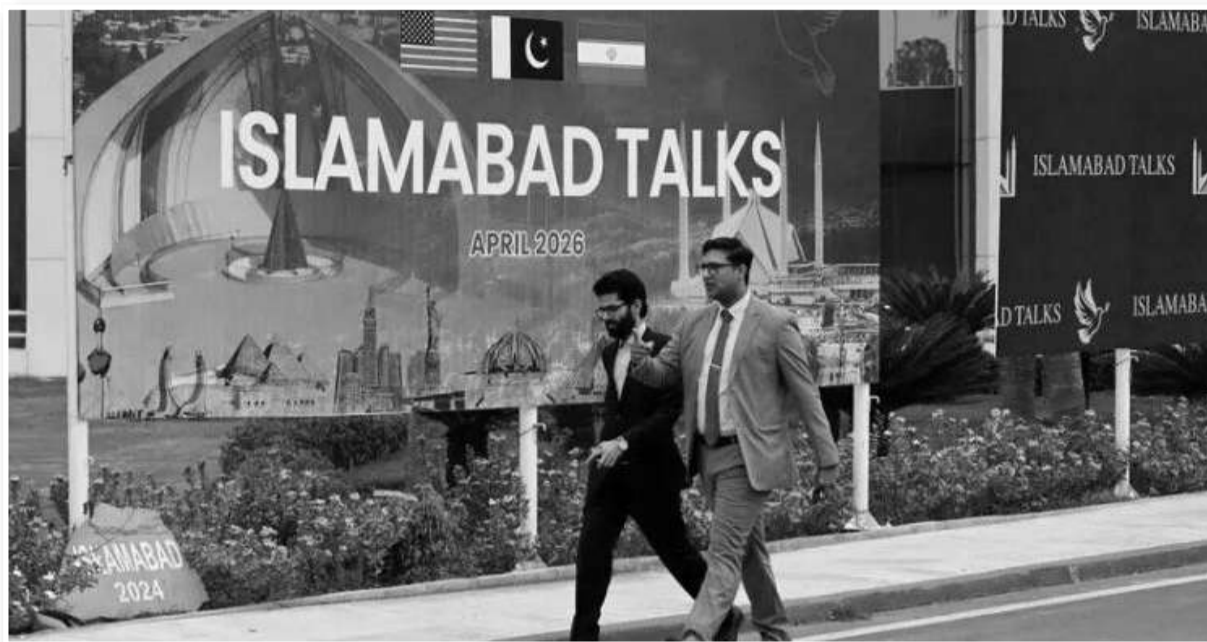
Concrètement, la voix des négociations paraissait, hier, aussi bloquée que ne l'est le détroit d'Ormuz pour la navigation, alors que les exhortations internationales à la reprise des pourparlers n'ont pas cessé d'être émises.

Un épais suspens a persisté tout au long de la journée d'hier concernant la tenue ou pas du deuxième cycle de négociations entre les États-Unis et la République islamique d'Iran. 24 heures après l'annonce, par Donald Trump, de nouveaux pourparlers, les déclarations et signaux à Téhéran oscillaient encore entre le déplacement dans la capitale Pakistanaise, à la rencontre des négociateurs américains, et le refus ferme de prendre part à une réunion se tenant alors que se maintient le blocus sur les ports iraniens et se répètent les menaces de la Maison-Blanche de relancer des frappes massives sur les infrastructures vitales du pays.

Donald Trump garde le même aplomb, malgré le silence radio à Téhéran, annonçant, hier en fin d'après-midi, l'envoi du trio composé du vice-président, JD Vance, et des deux proches conseillers, Steve Witkoff et Jared Kushner, au Pakistan. «Ils sont en route. Ils seront là ce soir, heure d'Islamabad», a-t-il déclaré, lors d'un bref entretien au New York Post, durant lequel il a réitéré son optimisme quant à la conclusion d'un accord malgré la suite de vents contraires qu'a connu la situation les jours derniers.

Le New York Times a indiqué, quant à lui, que le vol de JD Vance et sa délégation était prévu aujourd'hui, mardi. S'agissant du cessez-le-feu, l'agence Bloomberg a rapporté que le président américain a déclaré qu'il est fort improbable qu'il soit étendu au-delà de la date de son expiration, mercredi au soir, si aucun accord n'est signé, réaffirmant que d'ici là, le blocus restera en vigueur.

Près d'une heure après la publication des déclarations du président américain, l'agence d'information iranienne Tasnim a indiqué avoir «appris» que «la décision de l'Iran de ne pas participer à un nouveau cycle de négociations, menées par le Pakistan, avec les États-Unis reste inchangée jusqu'à présent». Citant des sources, l'agence a écrit sur son site que «la question du blocus naval



constitue un obstacle fondamental aux pourparlers et que ce problème a été porté à l'attention du médiateur pakistanais, lequel a déclaré aujourd'hui avoir discuté de la question avec Trump».

Quelques heures auparavant, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baqaie, a indiqué, pour sa part, que jusqu'au moment où il tenait sa conférence de presse, Téhéran «n'a pris aucune décision concernant le prochain cycle de négociations». Lors de la même rencontre avec les journalistes, il a de nouveau déploré que «le comportement des États-Unis ne correspond pas à leurs discours» et que «cette incohérence» ne fait qu'accroître la méfiance de l'Iran envers l'ensemble du processus.

## Le détroit d'Ormuz en abcès de fixation

La confrontation autour du détroit d'Ormuz a continué, en effet, à compliquer la mission des médiateurs pakistanais, d'autant que la nuit de dimanche à lundi, l'armée américaine a intercepté et saisi un navire marchand battant pavillon iranien dans le Golfe d'Oman, au motif qu'il

tentait de briser le blocus imposé par Washington. Un incident que l'état major central des forces armées iraniennes, Khatam al-Anbia, a considéré comme une violation caractérisée du cessez-le-feu, en revendiquant le droit «légitime» d'y riposter. 24 heures auparavant, un navire du groupe CMA CGM a fait l'objet de «coups de semonce» de la marine iranienne, à l'entrée du détroit d'Ormuz, après l'annonce, quelques heures auparavant par Téhéran, de la reconduite de la mesure de fermeture du passage.

Concrètement, la voix des négociations paraissait, hier, aussi bloquée que ne l'est le détroit d'Ormuz pour la navigation, alors que les appels et les exhortations à la reprise des pourparlers n'ont pas cessé de pleuvoir. Lors d'un appel téléphonique avec le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane, le président chinois Xi Jinping a réaffirmé que «la Chine préconise un cessez-le-feu immédiat et global, soutient tous les efforts favorables au rétablissement de la paix et reste attachée à la résolution des différends par des voies politiques et diplomatiques», tout en jugeant que

«le détroit d'Ormuz doit rester ouvert à la navigation normale (...) dans l'intérêt commun des pays de la région et de la communauté internationale».

Le spectre d'autres semaines de conflits, synonymes d'obstruction aux chaînes d'approvisionnements, notamment en gaz et en pétrole, font frémir les marchés. Gagnés par le doute de voir se tenir la rencontre annoncée à Islamabad et par celui de la voir échouer si elle arrivait à se tenir, les places boursières ont accusé le coup, hier, à l'ouverture. Le pétrole et le gaz sont repartis à la hausse également. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, a rebondi de 5,24 %, se cotant à 95,12 dollars, hier matin. Le prix du gaz européen a, quant à lui, progressé de 3,7%, à 40,17 euros par mégawattheure (MWh).

Des hausses psychologiques qui sont certes loin des réactions de panique observées les premières semaines du conflit, mais démontrent combien l'économie mondiale reste fébrilement attentive aux moindres faits et déclarations en provenance de Washington ou de Téhéran.

## Journée du prisonnier palestinien : les cellules de la résistance

L'Assemblée nationale palestinienne a consacré le 17 avril 1974 comme une journée de mobilisation nationale et internationale, érigeant la cause des détenus au rang de priorité absolue dans la lutte pour l'autodétermination.

En ce 17 avril 2026, cette célébration prend une dimension tragique et historique, alors que les geôles de l'occupation sioniste connaissent une surpopulation sans précédent et un durcissement drastique des politiques carcérales avec près de 10.000 prisonniers palestiniens dans les geôles sionistes, et dans des conditions inhumaines.

Pour le peuple palestinien, tant dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Ghaza qu'à Al Qods-Est et au sein de la diaspora, cette journée n'est plus seulement une occasion d'honorer les sacrifices individuels de ceux qui ont perdu leur liberté, mais un cri de ralliement contre un système de détention devenu un instrument de répression massive et de déshumanisation.

Cela étant, pour cette année, l'indignation nationale et internationale est portée à son paroxysme par

l'adoption récente d'une loi scélérate par le parlement sioniste, autorisant l'exécution des prisonniers palestiniens. Ce texte, d'une nature profondément ségrégationniste et raciste, instaure une discrimination judiciaire flagrante puisqu'il vise spécifiquement les Palestiniens, épargnant de fait les colons et autres résidents de Cisjordanie pour des actes similaires. A ce jour, selon les rapports officiels et les bilans actualisés des institutions de défense des détenus, ce sont exactement 117 prisonniers palestiniens qui se retrouvent déjà condamnés à perpétuité et directement ciblés par des procédures imminentes visant l'exécution.

En sus de cette menace d'exécution qui plane sur les prisonniers palestiniens, les chiffres actualisés, témoignent d'une escalade vertigineuse de la politique d'arrestation menée par l'entité sioniste. Selon les groupes de défense des prisonniers palestiniens, un dénombrement aujourd'hui plus de 9.600 prisonniers politiques, un chiffre qui a presque doublé en l'espace de deux ans. Au cœur de ce système se trou-

vent les «doyens des prisonniers», ces figures emblématiques qui crouissent dans des cellules exiguës depuis des décennies, bien avant les accords d'Oslo de 1993. On compte aujourd'hui, 190 prisonniers se trouvant dans les geôles sionistes bien avant la signature des accords d'Oslo entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et l'entité sioniste en 1993, et 541 détenus purgeant une ou plusieurs peines de vie, dont le plus élevé est pour Abdallah Barghouti avec 67 peines de prison à vie, illustrant ainsi l'acharnement d'un système judiciaire sioniste qui cherche à enterrer vivants les cadres de la résistance.

En outre, la situation des 3.532 détenus administratifs est tout aussi alarmante : ces hommes et ces femmes sont maintenus dans un vide juridique total, sans inculpation ni procès, sur la base de «dossiers secrets» inaccessibles à la défense. Cette population carcérale comprend également 84 femmes et environ 350 mineurs, dont le quotidien est marqué par des transferts abusifs, un isolement sensoriel et des interrogatoires cruels visant à

extorquer des aveux sous la contrainte. En sus de tous ces procédés cruels en milieu carcéral, la souffrance physique est délibérément aggravée par une politique de négligence médicale systématique qui a conduit, depuis 1967, au décès de 326 prisonniers. Ces martyrs de l'ombre ont succombé à des pathologies traitables ou aux séquelles irréversibles de la torture, tandis que l'administration pénitentiaire sioniste continue de retenir les corps de 97 d'entre eux, comme celui d'Aziz Aweisat ou de Nassar Taqatqa, privant les familles de leur droit fondamental au deuil et à la sépulture. Le bilan s'alourdit également du côté des journalistes, avec 43 professionnels des médias détenus pour avoir exercé leur devoir d'informer et de documenter les exactions sur le terrain. En cette journée commémorative, les institutions de défense des droits humains et les organisations de la société civile palestinienne appellent avec une urgence renouvelée à l'ouverture d'enquêtes officielles pour crimes de guerre contre les responsables de l'entité sioniste.

## 9e réunion de l'Alliance mondiale pour la solution à deux États : Plaidoyer pour une action internationale

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Mustafa, a lancé hier à Bruxelles un appel pressant à la communauté internationale, lors de la 9e réunion de l'Alliance mondiale pour la solution à deux États, a rapporté hier l'APS. Le chef du gouvernement palestinien a dénoncé les politiques de déplacements forcés et d'annexion en Cisjordanie occupée, avertissant qu'elles compromettent irrémédiablement la viabilité d'une paix durable. En outre, réaffirmant que Ghaza est une partie intégrante du territoire national palestinien, il a conditionné la stabilisation de l'enclave à un retrait total de l'armée d'occupation et à un cadre sécuritaire global.

M. Mustafa a également insisté sur la nécessité de protéger les civils et de désarmer les colons, soulignant que la reconnaissance de l'État palestinien demeure le seul passage vers une issue juste et définitive, appelant la communauté internationale à mettre fin au conflit «de manière juste et définitive», sur la base du droit international.

De son côté, le ministre belge, Maxime Prévot, a soutenu que la solution à deux États reste un «objectif réel», tandis que Kaja Kallas qui a insisté sur la viabilité de la solution à deux États, a appelé à la levée des restrictions imposées par l'occupant sioniste. En marge de cette rencontre réunissant 60 pays, la pression s'accroît au sein de l'UE : l'Espagne, soutenue par l'Irlande et la Slovaquie, demandera aujourd'hui, mardi, à Luxembourg la suspension de l'accord d'association avec l'entité sioniste pour violation du droit international.

## Succession de Guterres à la tête de l'ONU : «Grand oral» pour quatre candidats

Les quatre candidats déclarés pour remplacer Antonio Guterres au poste de secrétaire général de l'ONU, après la fin de son mandat en décembre 2026, passent cette semaine un cap décisif : des auditions publiques devant les 193 États membres de l'organisation internationale et des représentants de la société civile. Une étape préliminaire sur la voie de la désignation du futur dirigeant d'une organisation poussée à la marge et dont la vocation même est remise en cause par les bouleversements géopolitiques dans le monde. Mardi et mercredi, Michelle Bachelet (Chili), Rafael Grossi (Argentine), Rebecca Grynspan (Costa Rica) et Macky Sall (Sénégal) défendront chacun sa vision pendant trois heures. Cette étape a été instaurée en 2016 pour, es-compte-on, accroître la transparence du processus. De nombreux États avancent le souhait de voir, pour la première fois, une femme accéder à la tête de l'ONU. L'Amérique latine, pour sa part, tente de faire valoir la tradition tacite de rotation géographique pour voir une personnalité du continent à la tête de l'ONU. Mais la réalité fait que les chances des prétendants dépendent essentiellement des membres du Conseil de sécurité, en particulier les cinq puissances permanentes dotées d'un droit de veto : États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni et France. Les candidats, qui partagent le constat d'une organisation affaiblie, disent miser sur la restauration de la confiance en l'institution. Rien n'est moins sûr si la crise aiguë du multilateralisme, que les relations internationales subissent ces dernières années, devait encore se poursuivre.

# Colloque national Kateb Yacine à l'université de Guelma : «L'écrivain universel et la pérennité d'une œuvre intemporelle»

Le colloque national de l'écrivain et dramaturge Algérien Kateb Yacine (6 août 1929-28 octobre 1989) est programmé pour le 21 avril par la faculté des lettres et des langues, département des lettres de langue française à l'université 8 Mai 1945 de Guelma.

En effet, l'événement annoncé, s'inscrit dans la place qu'occupe l'œuvre Katebienne, dans un univers littéraire contemporain. Ainsi, l'œuvre de Kateb Yacine, écrivain prodige algérien, a toute l'attention de la communauté étudiante à Guelma en tant que champ d'étude, d'analyses et de réflexion sur «l'engagement, l'innovation et la pérennité d'une œuvre qui demeure, à nos jours, incomparable et immuable», lit-on dans l'argumentaire de l'annonce. «Ainsi, c'est un appel à une analyse du discours katébien. Les didacticiens y trouveront un champ d'investigation qui va des spécificités de l'apprentissage à partir du texte en classe de langue à l'impact socioculturel dans ce genre». Notons enfin, que ce colloque a pour axes principaux : les spécificités et l'originalité de l'œuvre de Kateb Yacine ; l'engagement et les aspects multiformes chez l'auteur ; Kateb Yacine en tant qu'écrivain universel ; fonctionnement discutatif et complexité dans l'œuvre de Nedjma ; théâtralité et contestation chez Kateb Yacine et enfin le texte katébien et son enseignement en classe de français langue étrangère. Ecrivain tenace, inspirant et inspiré, Kateb Yacineressaisait encore et toujours son lectorat parce qu'étant le penseur de la cause juste, de tous les temps. De surcroît, il incarne la pensée criarde, d'un autre temps à reconnaître, celui qui n'est jamais réconcilié. Les réminiscences douloureuses d'un passé à défaut qu'il ne soit surtout pas simple : la reconquête d'un passé de mémoire, d'histoire et de passion humaine, qui reste à revivifier dans le défi de l'oubli, dans la pure conscience de l'écrivain (R. Mimouni : 1996). L'écrivain de la rupture, Kateb intervient sur une autre poétique d'écriture, celle de la rupture qui l'inscrit comme écrivain –penseur dans l'ordre singulier de la littérature contemporaine où il est posée la question fondamentale dans son rapport toujours tragique avec le réel (C. BONN : 1989).



En voltige dans le cours de l'écriture romanesque ; l'écrivain a redéfini la trajectoire de la trame narrative pour raconter le monde dans l'étendue de son malaise. Seul, la mémoire et l'affirmation de soi, s'exprimant aussi bien dans la douleur que dans ce bonheur fugace incarné par ses personnages dont Nedjma s'affirme comme une passion jamais achevée. Kateb incarne le chantre des opprimés en tout temps et celui qui caractérise l'auteur algérien universel, toujours renaissant de ses cendres. On le retrouve à chaque fois que l'homme est confronté à la démesure et à l'opprobre, c'est celui qui offre une île de sérénité au milieu d'un océan d'adversité et de douleur. Les écrits de Kateb transcendent le temps et ne sont jamais cernés et parfois même incernables.

Ce sont des étapes également qui jalonnent l'histoire du pays. Kateb portait en lui les stigmates des événements du 8 mai 1945 où il a été emprisonné pendant trois jours pour avoir manifesté afin que le peuple s'émancipe enfin du joug colonial. Kateb écrit pour sublimer le quotidien atone et sans envergure des opprimés et ceux qui souffrent en

silence. Pour Kateb, l'écrivain est un astre ardent qui illumine les nuées et dissipe l'obscurité de la nuit. L'écrivain disait en 1966 que « si on voulait faire bouger le théâtre, il faudrait être léger ». C'est ainsi qu'on constate dans ses œuvres emblématiques dont Nedjma, le Cercle des repréailles ainsi que le Polygone étoilé, une apparente légèreté faussement induite, qui porte en elle un insondable trésor de sens et de références de tout genre. Ce sont des œuvres qui transcendent l'humain qui est en chacun de nous afin de marteler, comme aime à le dire Kateb, l'envie de s'émanciper des garde-fous et autres limites qu'impose la pensée sclérosée et rigide. L'œuvre de Kateb Yacine demeure, grâce à sa férocité et sa violence, un cri strident dans une littérature devenue de plus en plus « rebelle » par ses trajectoires thématiques qui soulèvent des questions ontologiques majeures comme la quête de liberté, de paix, de dignité humaine et d'affirmation de sa propre identité ; ce qui fait de lui l'un des plus grands écrivains de langue française (B. Stora et A. Ellyas : 1999). Ceci étant, Kateb fait appel à son génie créateur

afin de modeler à sa guise, des personnages si particuliers qu'ils semblent insaisissables. Ces personnages demeurent une pensée et une réflexion sur la condition humaine. Plus qu'une entité et un segment d'une structure monumentale, ils recèlent en eux une visée d'apparat satirique mais aussi et surtout symbolique et universelle. Une universalité qui demeure une constante immuable jusqu'à nos jours. Ce colloque s'inscrit effectivement, dans la perspective de la place de l'œuvre de Kateb Yacine, dans le contexte littéraire contemporain, en tant que champ d'étude qui interpelle toute réflexion sur l'engagement, l'innovation et la pérennité d'une œuvre qui demeure jusqu'à nos jours incomparable et immuable. Pour les littéraires, c'est un appel à une analyse du discours katébien et de son œuvre universelle et intemporelle. Les didacticiens y trouveront aussi un champ d'investigation qui va des spécificités de l'apprentissage à partir des textes de Kateb Yacine en classe de langue, à l'impact socioculturel et dialogique qu'engendre ce genre d'enseignement.

## Réouverture du Musée saharien d'Ouargla :

### Un joyau restauré après une profonde réhabilitation

Le fameux musée saharien de Ouargla a rouvert ses portes dans une nouvelle configuration entièrement réhabilitée, offrant un espace rénové, où se rencontrent histoire et modernité. Cette réouverture, qui a eu lieu samedi et qui a été présidée par le wali Abdelghani Filali, s'inscrit dans le cadre des célébrations du mois du patrimoine et marque une volonté forte de redonner vie à l'un des plus importants symboles culturels de la région. Édifié en 1936, dans un style néo-soudanais, ce joyau architectural, situé en plein centre-ville de Ouargla, constitue un repère majeur du patrimoine national. Classé patrimoine national en 2007, ce musée abrite plus de 2.000 pièces archéologiques, ethnographiques et fossiles, dont un ensemble remarquable issu des fouilles de Sedrata. Il retrace, à travers ses collections, l'histoire préhistorique de la région, met en valeur les stucs de Sedrata et présente des objets de la vie quotidienne saharienne, témoignant de la richesse des civilisations qui ont façonné le désert. Au-delà de ses collections exposées, le musée révèle

également une richesse encore largement inexplorée, avec plus de 1.000 pièces supplémentaires qui restent à étudier, inventorier et valoriser, constituant un véritable trésor scientifique et patrimonial en attente de mise en lumière. Entièrement réhabilité, le bâtiment a bénéficié de travaux de consolidation structurelle et de modernisation de ses salles d'exposition. Cette opération a permis de redonner au musée son éclat, tout en améliorant les conditions de conservation des œuvres et objets exposés. Mais le musée saharien ne se limite plus à son rôle d'exposition. Il s'impose désormais comme un espace culturel vivant, ouvert sur son environnement, accueillant régulièrement des manifestations culturelles, des rencontres littéraires et des soirées poétiques. Il devient ainsi un véritable lieu de vie et d'échange, renforçant son attractivité auprès du public local et des visiteurs, tout en contribuant à la dynamisation de la scène culturelle à Ouargla. Lors de sa visite des différentes ailes du musée, le wali a reçu des explications détaillées de la directrice de

l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés, antenne d'Ouargla, l'ingénieur Oum El-Kheir Benzahi. Celle-ci a mis en avant la richesse des collections exposées, composées de pièces archéologiques, ethnographiques et culturelles, qui illustrent la profondeur historique et l'authenticité de l'identité saharienne de la région. Le wali a insisté, à cette occasion, sur la nécessité de valoriser ce patrimoine matériel et immatériel, et de redonner au musée une dynamique nouvelle, afin d'en faire un véritable levier de préservation de la mémoire collective et un moteur du rayonnement culturel et touristique de la wilaya. Par ailleurs, la cheffe du service du patrimoine à la direction de la Culture et des Arts a présenté un exposé sur l'opération d'urgence de réhabilitation, financée par le budget de la wilaya, qui a permis cette remise à niveau du musée et la modernisation de ses espaces. Dans le cadre des festivités du mois du patrimoine, plusieurs activités ont été organisées à la bibliothèque principale de lec-

ture publique Tidjani-Mohamed. Au programme, des expositions photographiques sous le thème «L'objectif du patrimoine local à Ouargla», des expositions de peinture, la mise en valeur du fonds documentaire consacré au patrimoine national, ainsi que des performances musicales traditionnelles en tenue patrimoniale. Une journée d'étude intitulée «La dimension civilisationnelle du patrimoine culturel de la wilaya de Ouargla» a également été tenue, réunissant chercheurs et spécialistes autour de communications portant sur les ksour de Ouargla, la valorisation du patrimoine architectural saharien, l'étude du ksar de N'Goussa, ainsi que la dimension immatérielle du patrimoine, à travers le costume traditionnel. La rencontre s'est clôturée par une cérémonie de distinction en l'honneur des lauréats de prix nationaux et internationaux dans le domaine des arts traditionnels, dans une atmosphère marquée par la reconnaissance et la valorisation du savoir-faire culturel local.

Présentation de la nouvelle production Fissam au TNA :  
**Une lecture scénique  
des fractures  
contemporaines**



Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (TNA) a abrité, hier, une conférence de presse consacrée à la présentation de la nouvelle production théâtrale Fissam (Schizophrénie), dernière production du Théâtre régional d'Oum El-Bouaghi, dans le cadre du programme de soutien de l'État pour la promotion des arts et des lettres. S'exprimant à cette occasion, le metteur en scène Djallal Draoui a indiqué que cette œuvre propose «une mise en scène du monde de folie dans lequel nous vivons», évoquant, à travers une approche symbolique, «les dépassemments de certains pays sur d'autres». Revenant sur la genèse du projet, il a précisé que sa «deuxième lecture» du texte s'inscrit dans «un contexte politique et psychologique», tout en soulignant que les «complexes psychologiques» observés dans différentes sociétés du monde n'augurent pas un avenir radieux». Le metteur en scène a également expliqué avoir mis en exergue la manière dont le «traitement médiatique des grands événements» s'opère de nos jours, proposant ainsi une lecture contemporaine nourrie par l'actualité internationale. Adaptée d'un texte du dramaturge égyptien Houssein Kendil, écrit en 2016 et à portée universelle, Fissam s'enrichit, selon lui, de projections algériennes. D'une durée de 70 minutes, la pièce, interprétée en arabe classique, réunit douze comédiens, amateurs et professionnels, issus majoritairement du théâtre régional d'Oum El-Bouaghi. La chorégraphie a été confiée à Ali Slimane Habes, avec la participation d'un musicien et de deux co-auteurs. Sur le plan esthétique, Djallal Draoui a fait savoir qu'il a opté pour une double approche, entre réalisme et une forme d'absurde, précisant qu'il ne s'agit pas d'un absurde profond, mais plutôt d'une approche esthétique avec des envolées poétiques. La thématique de la schizophrénie est ainsi déclinée à travers plusieurs éléments scéniques, notamment la musique, les costumes et la lumière. Pour sa part, Anouar Kamli, directeur du département artistique et technique au théâtre régional d'Oum El Bouaghi, a souligné que cette production «tente de répondre à plusieurs questions, notamment pour les jeunes», estimant que «la jeunesse a quelque peu perdu ses références». Il a relevé que les personnages, complexes, proposent «plusieurs niveaux de lecture» et constituent «les moyens et les outils pour appréhender les interrogations que soulève la schizophrénie». Il a, en outre, mis en avant la participation de nombreux jeunes comédiens, dont certains montent sur scène pour la première fois. «Une initiative qui permet à la nouvelle génération de côtoyer des artistes expérimentés et de bénéficier de leur savoir-faire», a-t-il affirmé, insistait sur l'importance de ce type de projets dans la dynamique de transmission et de formation artistique. Il y a lieu de noter que la générale de la pièce est prévue le 26 avril au TNA.

MALIKA BENDOUDA :

# Le programme 2026-2028 mise sur la transformation du patrimoine en un pilier économique majeur

**La ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a affirmé que la visite du pape Léon XIV en Algérie n'était pas un simple événement protocolaire passager, mais a constitué un événement politique et culturel majeur, grâce auquel l'Algérie a remporté une grande victoire en tirant intelligemment parti de son pouvoir d'attraction pour son patrimoine culturel.**

Ceci s'est notamment traduit par une gestion politique sereine et maîtrisée, menée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La visite s'est ainsi transformée en une tribune permettant de consolider la position de l'Algérie en tant qu'acteur équilibré dans la région, alliant les références authentiques de la patrie à l'ouverture civilisationnelle et culturelle, tout en soutenant la paix mondiale et les causes justes. La ministre de la Culture et des Arts a révélé, lors de son intervention ce lundi dans l'émission « Forum Al-Oula » sur la chaîne Une de la Radio Algérienne, que le programme de développement du ministère, pour la période 2026-2028, soumis au gouvernement, passe d'une philosophie axée uniquement sur la protection du patrimoine à une approche visant à le valoriser et à en faire un moteur économique important pour le pays. Elle a souligné que l'Algérie avait réalisé un bond en avant dans le domaine de l'inventaire et de la classification du patrimoine national, entre 2020 et 2025, le nombre de biens culturels classés s'élevant à plus de 1 126 biens immobiliers. Quant à la prochaine étape, il est prévu de lancer de grands chantiers de restauration sur des sites importants, parmi lesquels le Pa-



lais du Bey à Oran et les mosquées anciennes à travers le pays. Ainsi, dix musées ont également été créés et inaugurés à l'occasion du Mois du patrimoine, et plus de 210 autorisations de recherche et de fouilles archéologiques ont été accordées. À cela s'ajoute la mise en place d'une série de forums internationaux, tels que le forum sur les gravures rupestres et celui sur la pensée augustinienne et ses courants, qui font l'objet d'une inscription auprès de l'UNESCO, notamment l'Olivier d'Augustin et les différents sites et villes qui y sont associés, à l'instar de Souk Ahras, Guelma et Annaba. La ministre

a ajouté que le président de la République mise beaucoup sur l'élévation du niveau de la sensibilité artistique en Algérie, notamment à travers le projet de l'Orchestre philharmonique, qui s'inspire de la vision du président de la République visant à ancrer la place de l'Algérie en tant que phare culturel mondial dans son espace régional et international, alliant authenticité et modernité, et qui servira de vitrine à la diplomatie culturelle, en accompagnant le Président dans les forums internationaux et en représentant l'Algérie lors de diverses manifestations nationales. La ministre a également estimé que l'in-

dustrie cinématographique constituait le principal enjeu de la feuille de route du secteur pour cette année, puisqu'il s'agira de passer du soutien aux films à celui de l'industrie cinématographique en tant que telle, en mettant l'accent sur la distribution des films, et de passer des 14 salles de cinéma actuelles à au moins 50 avant la fin de l'année en cours. En ce qui concerne la manifestation du Mois du patrimoine de cette année, Mme Bendouda a ajouté que cet événement serait exceptionnel, car il comprendra trois festivals internationaux, dont le festival des manuscrits intitulé « Les chemins de l'encre en Algérie », le premier Forum de la pensée afro-méditerranéenne consacré à la philosophie de Saint-Augustin, ainsi que le Forum international sur les gravures rupestres qui se tiendra à Djanet en septembre prochain. Par ailleurs, l'invitée de « Forum Al-Oula » a fait savoir que de grands festivals nationaux et internationaux seront organisés cette année, à l'instar du retour du Festival international de Timgad et du Festival du livre et de l'édition de jeunesse, dans le cadre d'une stratégie sectorielle visant à soutenir les projets culturels destinés aux enfants, en particulier ceux proposés par des entrepreneurs, des créateurs et des associations.

«LE CHANT DU FRAGILE» À L'INSTITUT CERVANTES D'ALGER :

## Immersion poétique entre lumière et souffle

Samedi soir, à l'Institut Cervantes d'Alger, la poésie a quitté la page pour investir l'espace. Avec Le Chant du Fragile, porté par EUNIC dans le cadre du projet « Focus sur EUNIC en Algérie », l'installation Césure de Mehdi Hachid s'est imposée comme une expérience sensorielle totale, à la croisée du théâtre, de l'image et du son. Dès l'entrée, le regard est retenu, presque suspendu, par une forêt de voiles tendus, accrochés aux hauteurs de la bâtisse. Ni rideaux ni écrans au sens classique, ces surfaces diaphanes évoquent des membranes vivantes : elles captent la lumière sans la figer, la diffusent sans la contraindre. Elles ne montrent pas : elles laissent apparaître. Sur ces voiles, les lettres surgissent. D'abord isolées, presque hésitantes, elles se déposent avec une légèreté accidentelle. Puis les mots se forment, glissent, se fragmentent, se recomposent ailleurs. Les vers de Nichita Stănescu, Antonio Machado, Czesław Miłosz et Louis Aragon traversent la matière sans jamais s'imposer frontalement. Un même vers peut exister simultanément sur plusieurs

voiles, décalé, morcelé, comme s'il refusait toute fixité. La lecture devient alors mobile, incertaine, presque intime : on ne lit plus un texte, on le poursuit. La lumière, ici, agit comme une matière vivante. Elle caresse les voiles, les traverse, les contourne, parfois semble hésiter, trembler, avant de se retirer en laissant une absence habitée. Le son, lui, circule sans origine fixe : des voix surgissent, glissent d'un mur à l'autre, apparaissent depuis des angles invisibles. Elles ne doublent pas les textes : elles les précèdent, les prolongent, parfois les contredisent, créant un décalage subtil entre voir et entendre. Dans cet espace, le spectateur devient acteur. Il marche, cherche, doute. Chaque déplacement reconfigure la perception : un voile en masque un autre, une phrase disparaît au moment où elle semblait saisissable. L'œuvre n'a ni centre ni hiérarchie : elle se construit dans l'errance, dans ce mouvement même qui devient condition de l'expérience. C'est précisément dans cet entre-deux que Césure trouve sa pleine signification. Comme l'a souligné Alexis Castro, « en poésie,

la césure n'est pas une rupture, mais une respiration ». Il insiste sur la justesse du terme choisi pour l'installation : « Elle marque une suspension, un passage, un équilibre subtil entre la tension et le souffle ». Dans cette œuvre, ajoute-t-il, « les voilages, la lumière, les mots, les sons et les déplacements du public composent une expérience sensible, mouvante, presque fragile, mais d'une fragilité féconde, vibrante, pleinement vivante ». S'appuyant sur le livret de l'événement, il rappelle que « la fragilité n'est pas l'annonce d'un effondrement, mais une manière organique et vibrante de tenir debout », une force qui relie, rend possible l'attention, l'émotion et la présence. Cette dimension profondément humaine a également été mise en avant par Sandra Rivas Agúndez, directrice de l'Institut Cervantes d'Alger. Pour elle, la soirée s'inscrit dans un hommage à « l'une des manifestations les plus précieuses de l'humanité : la parole poétique ». Elle souligne que la poésie, par sa capacité à transformer des mots simples, agit comme « un catalyseur de

paix », rappelant « nos valeurs humaines communes ». Elle appelle à une forme de mobilisation sensible, « une force civile » qui participe à ce dialogue à travers « le rythme, la musique des vers », tout en voyant dans cet événement « une fenêtre ouverte sur la richesse de nos cultures » et un témoignage de leur puissance expressive. En clôture, Paola Cordone a prolongé cette réflexion en évoquant une immersion « presque magique », où « les mots deviennent images, émotions, respirations ». Elle insiste sur la portée existentielle de cette expérience : « La poésie nous a permis de ralentir, d'écouter, de ressentir ». Dans un monde dominé par la performance et la vitesse, elle rappelle que « la fragilité de l'âme humaine » est souvent mise à l'épreuve, et que cette soirée a offert une expérience inverse : celle « de la sensibilité, du doute, de la beauté fragile ». Avec Le Chant du Fragile, Mehdi Hachid signe ainsi une œuvre d'une grande cohérence esthétique, où la fragilité n'est jamais un simple thème mais une condition d'existence.

## Institutionnalisation du Festival "Printemps de Constantine des savoirs et des savoir-faire"

La scène culturelle de Constantine vient de s'enrichir grâce à l'institutionnalisation du Festival culturel local "Printemps de Constantine des savoirs et des savoir-faire", conformément à un arrêté ministériel publié dans le numéro 28 du Journal officiel. Cette manifestation culturelle vise à faire connaître les cou-

tumes et traditions ancestrales de la région, notamment la distillation de l'eau de fleur d'oranger et de rose, qui constitue un pilier de l'identité culturelle de la ville, a précisé lundi, dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Culture et des Arts, Farid Zaïter. Le même responsable a également souligné que ce Festival,

qui sera organisé annuellement, constituera "une plateforme dédiée à la mise en valeur des savoir-faire locaux et à la sauvegarde des connaissances traditionnelles contre l'extinction, tout en favorisant les échanges culturels entre les différents acteurs du secteur". Ce Festival s'inscrit dans une vision stratégique

visant à consolider le statut de Constantine en tant que pôle de rayonnement civilisationnel, à travers l'institutionnalisation de manifestations qualitatives dédiées à la protection et à la valorisation du patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, tout en dynamisant la vie culturelle de la région.

MOSQUÉE  
SIDI-ABDESLAM  
DE T'KOUT  
À BATNA :

**Un monument du XVIe siècle classé patrimoine culturel**



La mosquée Sidi Abdeslam, située dans le vieux T'kout, dans la wilaya de Batna, vient d'être inscrite sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels de la wilaya, a indiqué la direction de la culture et des arts de Batna.

Le dossier de ce monument archéologique et historique datant du XVIe siècle a été « approuvé par tous les membres du comité de wilaya des biens culturels pour son inscription sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels », a indiqué le chef du service du patrimoine au sein de la direction, Abderrezak Bensalem, en marge du coup d'envoi du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai) depuis la commune de T'kout, située à 90 km au sud-est de Batna, et à l'occasion de la réouverture de la mosquée en question après une opération de réhabilitation effectuée à la faveur d'une initiative locale. Un dossier complet a également été élaboré au sujet de cette ancienne mosquée et déposé auprès de la commission nationale des biens culturels en vue de son classement définitif, a ajouté M. Bensalem, qui est également spécialiste en archéologie.

La mosquée Sidi Abdeslam, qui porte le nom de son fondateur, Sidi Abdeslam Ben Ahmed El Maâli, se situe dans le vieux village de T'kout, à environ 2 km du centre de la commune. Ce lieu de culte musulman, l'un des plus anciens de la wilaya de Batna, se distingue par son architecture traditionnelle et constitue un modèle des mosquées anciennes de la région des Aurès. Cette mosquée est peu à peu devenue une attraction pour les touristes de nombreuses wilayas du pays en raison de la beauté de son architecture et de ses décorations, ainsi que de son emplacement au cœur du vieux T'kout, à proximité d'une source d'eau au débit constant.

Le site, entouré de jardins en terrasses (en forme d'escaliers), est surplombé par les vestiges de Thiq-laâth (greniers collectifs), offrant un panorama enchanteur. Il convient de noter que 12 sites archéologiques et patrimoniaux de la wilaya de Batna ont été inscrits depuis 2024 sur l'inventaire local supplémentaire des biens culturels, parmi lesquels 4 sites archéologiques de l'art rupestre à Bouzina, Taxlent, Boumegueur et N'gaous, tous remontant à la période préhistorique.

# L'IA peut-elle révolutionner l'industrie de la mode ?

les champs de la création ou de la vente, l'Intelligence artificielle investit peu à peu l'ensemble de la chaîne de valeur.

Où se révèle-t-elle la plus efficace et comment en tirer parti ? Le point sur les multiples usages de l'IA avec les temps forts de l'enquête réalisée par la Maison du Savoir-Faire et de la Création, affiliée à l'UFIMH.

**Si elle commence à se déployer dans la création de vêtements, le textile et la vente, l'intégration de l'IA dans la confection est encore limitée. Mais cela pourrait changer...**

L'intelligence artificielle (IA) pourrait révolutionner la mode. "Cette technologie est désormais mature. Nous ne sommes plus dans la seule phase de recherche mais dans celle de l'industrialisation. On peut y aller de manière confiante, il n'y a plus de verrous technologiques" assure Robby Dubus, responsable du développement de Textil'IA, une start-up créée en 2020 par la profession textile pour tirer parti de nouvelles technologies comme l'IA. L'idée ? Développer des applications répondant à des problématiques comme la demande de digitalisation, la lutte contre la contrefaçon, la valorisation de la créativité...

## Essor rapide en amont

Comme le soulignait l'article "Texprocess 2024 se place sous le signe de l'IA", paru dans le magazine M&T2, cette technologie était la vedette de la dernière édition du Salon international leader dans le traitement des matériaux textiles et souples. "L'IA a trouvé sa place et se développe très rapidement en amont : à savoir la création d'un produit avec tous les paramètres que cela comporte, ainsi que sa préparation. Il en est de même en aval jusqu'à sa vente. Mais pour la partie « dure », la fabrication et notamment la couture, c'est plus compliqué", souligne le magazine. La mode s'intéresse ainsi de plus en plus au potentiel de l'IA. Mais aux étapes successives de la chaîne - création, production, distribution - les pionniers sont plus ou moins nombreux à avoir déjà testé ses possibilités.

## Création à la pointe

Pour la création, la mode se montre à la pointe, comme l'explique Frédéric Rose, fondateur en 2020 d'IMKI, start-up spécialisée dans les solutions d'intelligence artificielle générative d'images, dédiées à tous les métiers des ICC (Industries Culturelles et Créatives). "Quand on a travaillé sur ces industries, le secteur ayant réagi le plus rapidement a été la mode. Celle-ci a en effet besoin que l'IA se spécialise dans le stylisme modélisme".

Pour affiner ses solutions, IMKI s'appuie à la fois sur des experts IA et mé-



tiers. "L'IA ne répète pas de choses. Nous prenons des IA qui ont appris à dessiner, nous améliorons leur entraînement sur des métiers et de ce fait, la justesse de leurs réponses. Nous sommes les seuls à avoir une telle approche", affirme le dirigeant. Pour la mode, la start-up fait plancher des data-scientists et ingénieurs et ses quatre stylistes modélisme (prêt-à-porter femme, homme, sportswear ou "360 degrés") pour entraîner l'IA à dessiner des vêtements. "On implique également des spécialistes métiers comme pour une capsule denim présentée à VivaTech 2024, améliorée par un expert externe".

## Gain de temps assuré

IMKI va plus loin dans le "sur-mesure" pour ses clients, comme The Kooples, avec qui elle a développé une capsule pour la collection hiver 2024-2025. "On apprend aux IA à comprendre un corpus artistique, les codes à prendre en compte pour aligner les dessins sur une marque. Cela peut être le logo, un motif, un fermoir typique pour un sac à main. On améliore ainsi la connaissance de l'IA en intégrant l'ADN de la marque". De quoi aussi éviter un risque auquel les clients d'IMKI se montrent très attentifs : "faire en sorte que les données qu'ils utilisent pour entraîner leur IA ne relèvent pas de tiers, mais de leur propriété". Pour leur donner la main sur l'IA, IMKI forme ainsi ses clients au "prompting", soit la manière de lui donner des instructions.

La question qui se pose : est-ce que l'IA peut remplacer l'humain pour la création ? Pour certaines tâches mais

pas toutes, indique Frédéric Rose. "L'IA est imbattable en termes de vitesse d'exécution d'un dessin précis, par exemple, mais bien que hyper puissant, cet outil n'est cependant pas doué de volonté ni d'un "esprit de synthèse" de l'air du temps ou des tendances. Il a besoin d'un input créatif. Si le designer ne sait pas dans quelle sphère artistique l'emmener, l'IA ne sortira rien de bon". "L'IA accélère le processus de création, améliore l'aide à la décision et permet de rapprocher le produit de la tendance finale et de la demande du client. Aujourd'hui, sans elle, on met 8 mois pour créer un produit après avoir détecté une tendance. Avec l'IA, on divise ce temps par trois", conclut Frédéric Rose.

## Au service de la matière

A l'amont de la chaîne mode, l'industrie textile s'est aussi emparée de l'IA. "Dès nos débuts, nous avons rencontré des experts en IA et listé les applications possibles pour créer des solutions innovantes à valeur ajoutée mais accessibles pour nos PME textiles. La profession investit dans ces solutions via Textil'IA avant de les déployer. Contrairement aux idées reçues, le coût de l'IA n'est pas exorbitant et l'utilisation assez vite rentable" explique Robby Dubus de Textil'IA. Textil'IA a déjà développé deux solutions intégrant l'IA. Son catalogue intelligent de produits en ligne permet depuis 2023 aux textiliens d'archiver numériquement leurs nombreuses créations : "on numérise leurs tissus pour les transférer vers la plateforme dotée d'outils de recherche

fonctionnant à base d'IA", explique Robby Dubus. L'utilisateur peut aisément faire des recherches parmi ses archives textiles parfois très nombreuses (plusieurs dizaines de milliers de motifs), via des mots clés ou par similitude avec une autre image, sans avoir besoin de catégoriser manuellement chacun des motifs lors de leur importation. "Ce catalogue intelligent permet de valoriser ses créations. Il facilite aussi les échanges entre fabricants et marques, en fournissant aux prospects un accès digital aux collections. L'IA générative va également permettre d'analyser leurs recherches et de leur faire soit des nouvelles propositions graphiques, soit des modifications des motifs textiles pour s'adapter à leurs besoins". La deuxième solution à base d'IA signée Textil'IA facilitant une veille anti-contrefaçon se nomme LOCKEO Détection. Elle permet aux textiliens de faire de la reconnaissance d'images en comparant leurs dessins à ceux présents sur des articles textiles en ligne. "Pour une PME, il ne serait pas possible d'embaucher quelqu'un pour réaliser une telle veille sept jours sur sept et ce, sans même parvenir à ces résultats".

## Transition digitale

Le troisième outil développé par Textil'IA - ODITH - déjà testé par une quarantaine d'entreprises de la filière textile-habillement (dont des confectionneurs) et commercialisé dès ce mois de septembre, ne fonctionne pas encore avec l'IA. Mais cela n'est pas exclu qu'il l'utilise un jour. Son but est de faciliter la traçabilité en sécurisant

la récupération, le stockage et la transmission des informations de fabrication des produits textiles. "Aujourd'hui, on est dans le déclaratif des fournisseurs. Avec l'IA, grâce au croisement des données, on pourrait vérifier la provenance d'un tissu, d'une origine de fabrication, cela permettrait d'améliorer la solution" indique Robby Dubus. De façon générale, il souligne que "l'IA débouche sur des solutions facilitant la transition digitale des entreprises. Sans IA, c'était ainsi impossible de digitaliser tout le patrimoine créatif des entreprises textiles !".

S'il n'est pas spécialisé dans la confection, Robby Dubus imagine "sûrement plein d'applications IA, avec des tâches (comme les patronages)" susceptibles "d'être largement optimisées grâce à l'IA".

## Automatisation et précision

L'expérience de Haase Innovation montre que l'IA peut en effet avoir un impact significatif dans la confection. Marine Anton, dirigeante de l'atelier, a récemment investi dans une machine de coupe automatique gérant les motifs placés avec caméra embarquée recourant à l'IA. "C'est très surprenant, la caméra va scanner le motif, on va placer le patronage sur l'ordinateur et la machine va faire en sorte que les motifs soient raccordés entre le dos et le devant", explique-t-elle.

Le gain de temps impressionne : alors que les salariées mettaient 17 minutes pour couper, à la main, un t-shirt avec motif placé, cela ne demande que 2 minutes 50 à la machine. Marine Anton précise que son intention initiale n'était pas "d'acheter la machine pour aller plus vite" mais de pallier une difficulté de recrutement. "Les personnes à la coupe partent bientôt à la retraite, nous avons essayé de les remplacer par des jeunes". Mais ce "travail physique, debout, long et répétitif" attirait peu. Cela a servi de déclic pour investir dans la machine de coupe automatique et faire de premiers pas dans l'IA. Un choix que la dirigeante ne regrette manifestement pas, même si cela représente "sans doute le plus gros investissement jamais réalisé" dans l'atelier créé en 2014. L'IA s'intègre progressivement dans l'ensemble du processus produit. Bien qu'elle soit déjà en cours d'implémentation dans les phases de création et de sourcing matières, son intégration dans la confection, où l'intelligence de la main est cruciale, demeure complexe. Cependant, elle permet d'améliorer la compétitivité dans les étapes de fabrication qui ne requièrent pas de valeur ajoutée humaine.



## Comment créer un chef-d'œuvre avec une intelligence artificielle ?

Bienvenue dans le futur ! Bientôt, à New York, aura lieu une grande première : la célèbre maison de ventes aux enchères Christie's proposera d'acquérir une œuvre d'art entièrement réalisée... par un algorithme ! C'est la première fois qu'une œuvre créée par l'intelligence artificielle (IA) est mise aux enchères par une grande maison. Pour Christie's, l'art algorithmique n'est plus de l'ordre du virtuel ! L'institution a décidé de lui donner sa chance en lui offrant une visibilité et une légitimité réelles : « Christie's est continuellement au fait des change-

ments sur le marché de l'art et de la manière dont la technologie peut influencer sur la création et la consommation d'art. L'IA a déjà été intégrée en tant qu'outil par des artistes contemporains et, à mesure que cette technologie se développe, nous sommes ravis de participer à ces conversations continues », justifiait ainsi dans ses récentes interviews Richard Lloyd, responsable international des estampes et des multiples. Baptisé Portrait d'Edmond de Belamy, ce tableau pas comme les autres représente un homme d'église en redingote noire, aux traits indistincts.

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تساوي

AL-DIWAN

اليومية وطنية متخصصة لاقابية





Mercredi 22 Avril 2026

**USMA-ZAMALEK SC :  
26 ans après,  
une finale algéro-  
égyptienne  
au parfum  
d'histoire**

26 ans après la mythique finale de la Coupe de la CAF 2000, remportée par la JS Kabylie aux dépens d'Al-Ismaïly SC, une nouvelle affiche Algéro-égyptienne s'invite au niveau continental, à l'occasion de la finale de la Coupe de la Confédération, 2025-2026, entre l'USM Alger et le Zamalek. L'USMA a validé avec brio son ticket pour la finale de la C3, en éliminant dimanche soir en déplacement les Marocains de l'Olympique Safi (1-1). Lors de la première manche disputée au stade du 5-Juillet, les deux équipes se sont neutralisées (0-0). De son côté, le Zamalek, actuel leader du championnat égyptien, a passé l'écueil de l'autre représentant algérien, le CR Belouizdad (aller : 1-0, retour : 0-0). 26 ans après la finale de la Coupe de la CAF 2000, qui avait opposé la JS Kabylie à Al-Ismaïly SC, l'Algérie et l'Égypte se retrouvent ainsi au sommet d'une compétition continentale de clubs. À l'époque, la JSK avait décroché le trophée grâce à la règle du but inscrit à l'extérieur, après précieux nul (1-1) en déplacement en Égypte, puis un nul vierge à Alger (0-0). Aujourd'hui, l'USM Alger s'apprête à disputer la troisième finale continentale de son histoire. Le club de la capitale est devenu la première équipe algérienne à atteindre la finale de la Coupe de la Confédération dans sa nouvelle version à deux reprises, confirmant ainsi son prestige grandissant sur la scène continentale. Les Rouge et Noir gardent en mémoire la finale de la Ligue des champions 2015 perdue face aux Congolais du TP Mazembe (aller : 1-2, retour : 0-2) avant de décrocher leur premier sacre en Coupe de la Confédération en 2023 face aux Tanzaniens de Young Africans S.C. (2-1 à l'aller, 0-1 au retour). Face au Zamalek SC, l'USMA vise un deuxième trophée dans cette compétition, dans sa nouvelle formule lancée en 2004. Un sacre qui lui permettrait de rejoindre le cercle des clubs doubles vainqueurs, aux côtés de l'ES Sahel, du Raja Casablanca, du TP Mazembe et du Zamalek SC. D'ici la finale (aller), prévue le samedi 9 mai à Alger, l'USMA replongera dans l'ambiance de la compétition locale, avec notamment au menu la demi-finale de la Coupe d'Algérie, prévue le 24 avril chez le CA Batna (Ligue 2). La seconde manche de la finale se jouera le samedi 16 mai au stade international du Caire. Pour rappel, la dernière confrontation entre l'USM Alger et le Zamalek remonte à 2017 en phase de poules de la Ligue des champions. Lors du match aller disputé au Caire, les deux équipes se sont quittées sur un nul (1-1), avant que les Algériens ne s'imposent (2-0) au stade 5-Juillet.

**Démantèlement d'un réseau de blanchiment d'argent et récupération plus de 31 milliards de centimes à Batna**

Un réseau criminel spécialisé dans le blanchiment d'argent est démantelé par les éléments de la BRI relevant de la sûreté de wilaya de Batna. Outre le démantèlement de ce réseau spécialisé dans le blanchiment d'argent, l'intervention de la BRI (Brigade de recherche et d'intervention) s'est également soldée par la récupération de revenus criminels estimés à plus de 31 milliards de centimes, indique un communiqué de la cellule de communication de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Les investigations approfondies, menées sous la supervision du parquet compétent, ont révélé que les membres de ce réseau recouraient à des procédés de blanchiment des fonds issus du trafic de devises. Ces sommes étaient ensuite réinjectées dans des investissements, notamment l'acquisition de biens immobiliers sur le territoire national et le commerce de véhicules, qu'ils soient importés ou produits localement. L'enquête a également mis en lumière la détention d'équipements sensibles. Au total, l'opération a conduit à l'arrestation de trois individus et à la saisie de plus d'un demi-million d'euros, ainsi que d'autres montants en devises étrangères ; 1 milliard et 622 millions de centimes en



monnaie nationale ; 14 véhicules de différentes marques et catégories ; trois armes à feu accompagnées de munitions de 5e catégorie ; plus de 3 kg d'or et près de 8 kg d'argent, en plus d'équipements sensibles et de téléphones intelligents. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Batna.

**Le parc de transport universitaire d'Alger-Est doté de 60 nouveaux bus**

Le parc de transport universitaire relevant de la Direction des services universitaires Alger-Est a été doté de 60 nouveaux bus, a annoncé ce lundi le directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), Adel Mezough, dans un communiqué. Ces bus sont dotés de dispositifs modernes, notamment des caméras de surveillance destinées à renforcer la sécurité, de systèmes de comptage des passagers permettant de contrôler le nombre d'étudiants et de déterminer la capacité de charge du bus, et de climatiseurs garantissant des conditions de transport confortables, ce qui répond aux normes de qualité du

service public, précise-t-on de même source. Par ailleurs, M. Mezough a fait savoir que la direction sera dotée, prochainement, de 40 bus supplémentaires, ce qui permettra de renforcer la couverture des lignes de transport et d'améliorer la qualité du service au profit des étudiants. Cette dotation constitue une première phase, les autres directions des œuvres universitaires devant bénéficier ultérieurement de dotations similaires, dans le cadre d'une vision globale visant à moderniser le secteur du transport universitaire et à améliorer ses performances, conclut la même source.

**STATUT FINAL DU SAHARA OCCIDENTAL :**

**La souveraineté exclusive appartient au peuple sahraoui**

La souveraineté exclusive quant à la détermination du statut final du Sahara occidental appartient au peuple sahraoui, affirme Abi Bouchraya El Bachir. Dans une interview accordée à l'émission arabophone de Deutsche Welle (DW), consacrée aux derniers développements du conflit du Sahara occidental, le conseiller spécial du président de la République sahraouie, chargé des ressources naturelles et des questions connexes, a déclaré que le droit à l'autodétermination appartient exclusivement au peuple sahraoui, qui détient la souveraineté exclusive quant à la détermination du statut final du territoire. Abi Bouchraya El Bachir a expliqué que le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, ne peut, en aucun cas, intervenir dans des domaines qui ne relèvent pas de sa compétence. Il a

ajouté que la position du Front Polisario est claire et sans équivoque et repose sur deux principes fondamentaux. Premièrement, le droit international, qui considère le conflit du Sahara occidental comme une question de décolonisation et qualifie le territoire de non autonome tant que le peuple sahraoui n'aura pas exercé son droit à l'autodétermination et déterminé son statut final. Deuxièmement, poursuit le diplomate sahraoui, il existe un pacte historique qui lie le Front Polisario et le peuple sahraoui à travers la direction et l'organisation de leur lutte, jusqu'à ce qu'ils puissent exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination. Par conséquent, «ni hier ni aujourd'hui, ni même par des déclarations sorties de leur contexte, cette position n'a pas changé».

**Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue à Relizane**

Un réseau de trafic de drogue est démantelé à Relizane par les éléments de la Gendarmerie nationale. Ce réseau de trafic de drogue est composé de 5 individus, indique un communiqué de la Gendarmerie nationale. S'inscrivant dans le cadre de la lutte continue contre les différentes formes de criminalité organisée, les services de la Gendarmerie nationale ont mis en échec une activité illicite liée au transport, à la distribution et à la commercialisation de stupéfiants. L'opération s'est soldée par la saisie de 28 kilogrammes de kif traité et l'interpellation des cinq personnes impliquées. Les faits remontent à une opération de contrôle menée par les éléments de la brigade de sécurisation de l'autoroute au niveau de Oued Rhiou. Lors de ce dispositif, un véhicule de tourisme transportant une famille composée de trois personnes a été intercepté. Grâce à la vigilance et au professionnalisme des gendarmes, une tentative de dissimulation de drogue a été déjouée, malgré la présence de l'épouse et de la fille du conducteur, utilisée visiblement pour détourner les soupçons. Soumis à une fouille minutieuse, appuyée par une équipe cynotechnique, le véhi-

cule a permis la découverte d'une première quantité de 14 kilogrammes de kif traité. Les suspects ont été immédiatement arrêtés et une enquête a été ouverte. La poursuite des investigations a conduit à une seconde inspection du véhicule, cette fois au siège de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Oued Rhiou, avec l'appui d'un spécialiste en structures automobiles. Cette opération a permis de mettre au jour une quantité supplémentaire identique, soit 14 kilogrammes, soigneusement dissimulée dans des cavités aménagées du véhicule. Dans le même sillage, et sous la supervision du procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiou, les enquêteurs ont mobilisé des moyens techniques avancés et intensifié le travail de renseignement. L'extension des investigations à des wilayas limitrophes a permis l'arrestation de trois autres individus, dont une femme, ainsi que la saisie de deux véhicules utilisés dans le transport des stupéfiants. Au terme des procédures légales en vigueur, les personnes interpellées seront présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Oued Rhiou.

**Signature d'un accord cadre entre Djezzy et Inatel**

Un accord de partenariat stratégique a été signé entre l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy et l'Industrie algérienne de la téléphonie (Inatel) pour propulser l'innovation technologique en Algérie, a annoncé, mardi Djezzy dans un communiqué.

«Djezzy, leader des solutions technologiques et l'Industrie algérienne de la téléphonie (Inatel), annoncent la signature d'un accord-cadre de partenariat stratégique», paraphé par le Président-directeur général d'Inatel, Hichem Tebira, et le Directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, lors d'une cérémonie organisée lundi 20 avril 2026 au siège de Djezzy à Dar El Beida», précise la même source.

Cet accord marque «le début d'une collaboration structurée, fondée sur la complémentarité des expertises et une volonté commune de bâtir des synergies durables au service du marché national», relève le communiqué, ajoutant qu'«en intégrant les solutions de pointe d'Inatel et ses systèmes de sécurité à son vaste réseau de distribution, Djezzy enrichit son catalogue avec des produits made in Algeria».

Cette coopération vise directement à «satisfaire la demande nationale croissante pour des solutions de paiement et de connectivité sécurisées, tout en contribuant activement au développement de l'économie nationale».

La même source souligne qu'«en privilégiant l'expertise nationale, les deux partenaires renforcent la souveraineté technologique du pays».

En outre, l'accord-cadre prévoit «une intégration fluide des solutions d'Inatel dans la stratégie de modernisation de Djezzy», ce qui «inclut la digitalisation des points de vente et l'optimisation des processus commerciaux pour offrir une expérience client toujours plus performante et agile dans un environnement technologique en constante évolution».

À travers ce partenariat, «les deux entreprises affirment leur objectif commun de contribuer au développement d'un écosystème national numérique créateur de valeurs et de richesses», conclut le communiqué de Djezzy.

**Le baril de Brent repasse sous les 95 dollars**

Les prix du pétrole sont en léger repli. Le Brent est à 94,85 dollars mardi, après une période de forte progression des cours mondiaux. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, cédait 0,66% à 94,85 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mai, dont c'est le dernier jour de cotation, cédait 1,25% à 88,49 dollars.